

« *Le programme national de réforme (PNR)
Luxembourg 2020 dans le cadre de la
stratégie Europe 2020* »

Conseil économique et social (CES)

Séminaire sur le semestre européen – 7 juin 2011

Pierre THIELEN (pierre.thielen@eco.etat.lu)





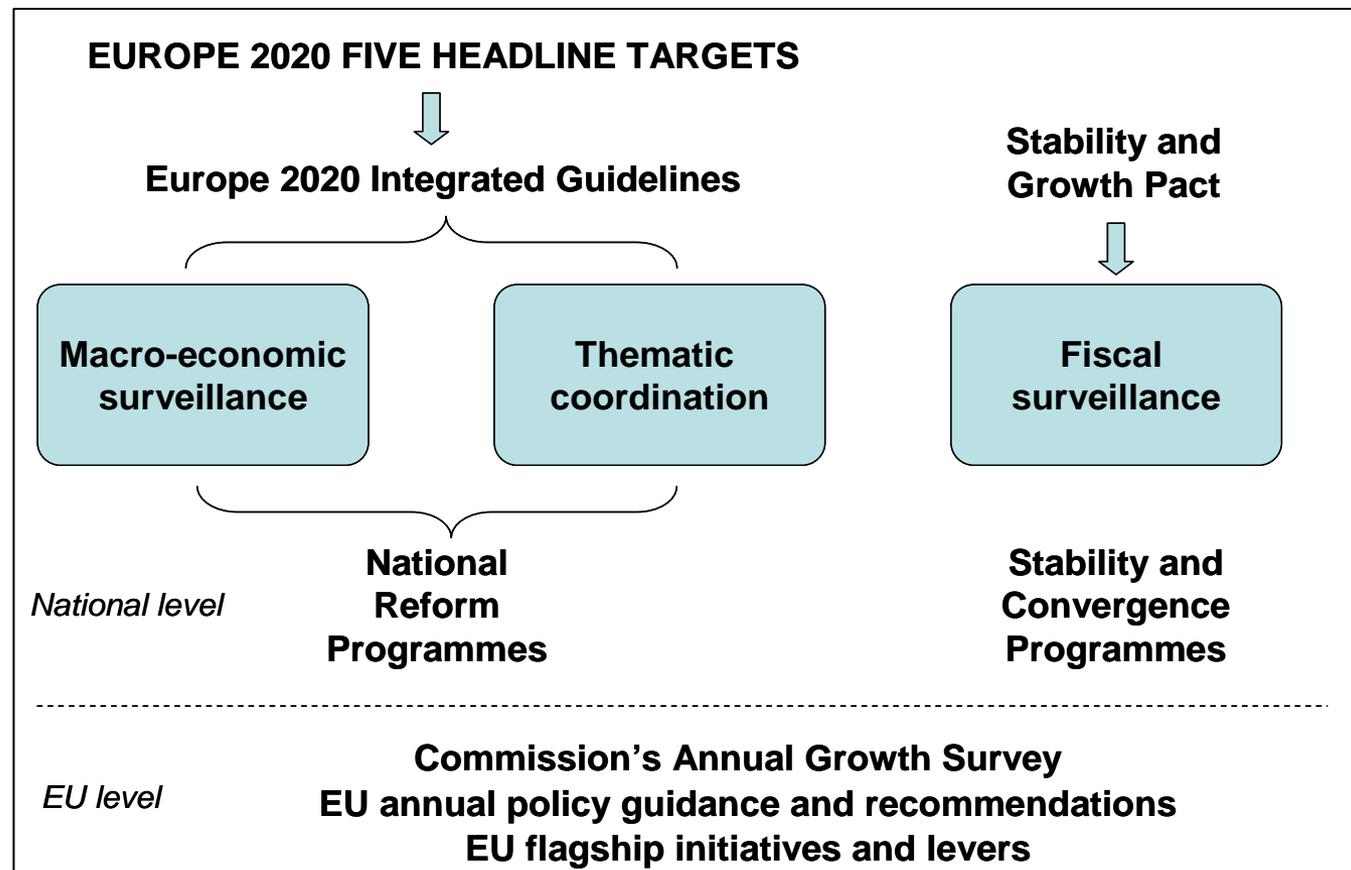
1. Le cadre européen – Europe 2020



- la sortie de la crise doit être le point d'entrée dans une économie sociale de marché durable, une économie plus verte et plus intelligente ;
- afin de réussir cette transformation, l'Europe a besoin d'un agenda commun - la stratégie Europe 2020 ;
- en mars 2010 la Commission avait présenté une proposition sur la stratégie Europe 2020 en vue d'une adoption de celle-ci par les Chefs d'Etat et de gouvernement en mars/juin 2010 ;



- le Conseil européen de juin 2010 a arrêté la mise au point de cette nouvelle stratégie, dont la **gouvernance** aura dans le futur lieu à trois niveaux intégrés





1.a Surveillance macro-économique

- The ECOFIN Council of 15 March 2011 reached agreement on a "general approach" for a Regulation on the prevention and correction of macroeconomic imbalances :

"The scoreboard shall be made up of a small number of relevant, practical, simple, measurable and available macroeconomic and macro-financial indicators for Member States. The scoreboard shall also include indicative thresholds for these indicators to serve as alert levels. The choice of indicators and thresholds shall be conducive to towards promoting competitiveness in the EU. The scoreboard of indicators, and in particular alert thresholds, shall be differentiated for euro and non-euro area Member States if justified by specific features of the monetary union and relevant economic circumstances".

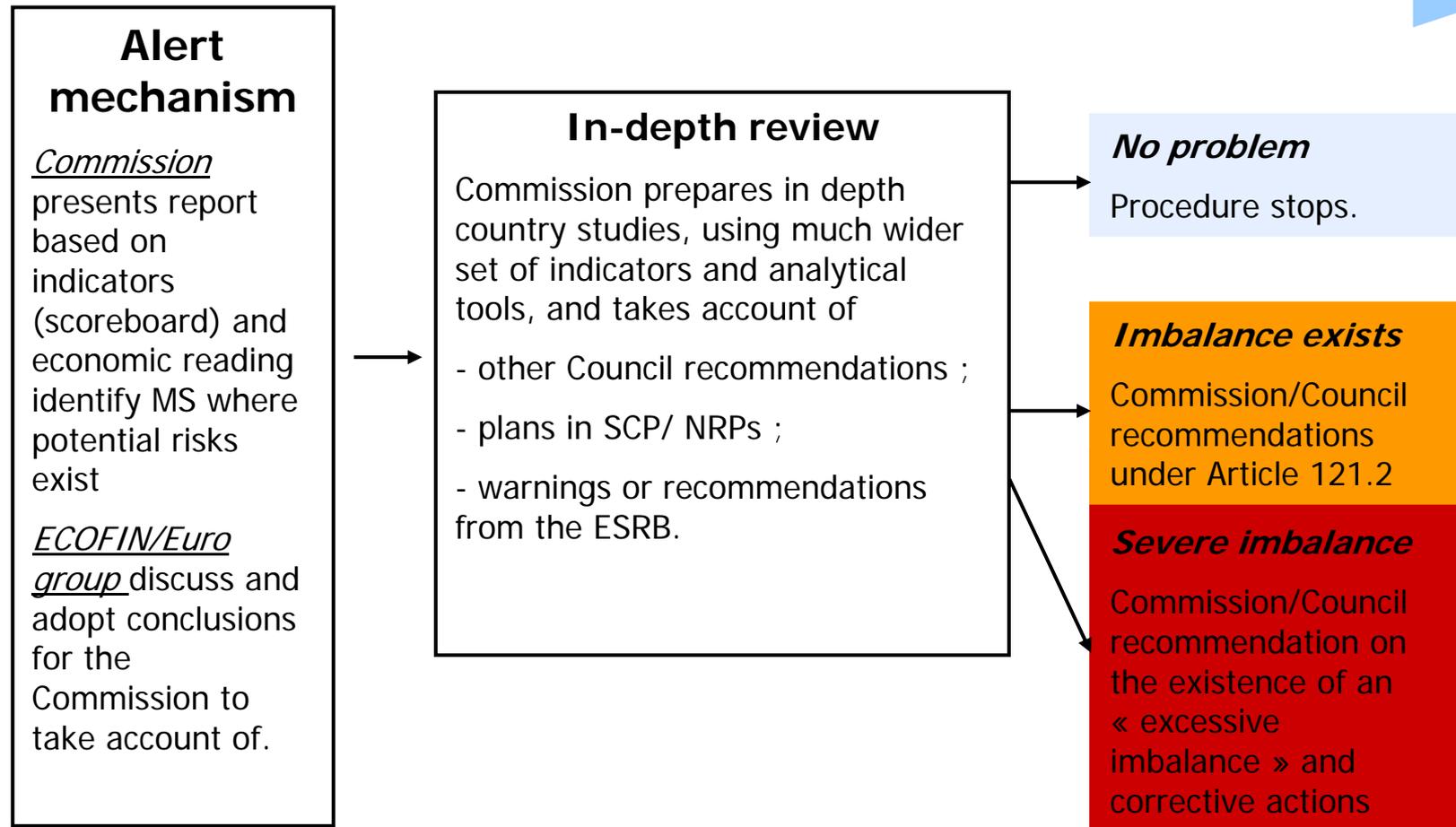


Tableau de bord "EIP scoreboard" - liste des indicateurs

- ✓ 3 year backward moving average of the **current account balance** as a percent of GDP, with the a threshold of [+/-] - 4% of GDP;
- ✓ **net international investment position** as a percent of GDP, with a threshold of -35% of GDP;
- ✓ 5 years percentage change of **export market shares** measured in values, with a threshold of -6%;
- ✓ 3 years percentage change in **nominal unit labour cost**, with thresholds of +9% for euro-area countries and +12% for non-euro-area countries.
- ✓ 3 years percentage change of the **real effective exchange rates** based on HICP/CPI deflators, relative to 35 other industrial countries, with thresholds of [-/+]+5% for euro-area countries and [-/+]+11% for non-euro-area countries;
- ✓ **private sector debt** in % of GDP with a threshold of 160%;
- ✓ **private sector credit flow** in % of GDP with a threshold of 15%;
- ✓ year-on-year **changes in house prices** relative to a Eurostat consumption deflator, with a threshold of 6%;
- ✓ **general government sector debt** in % of GDP with a threshold of 60%.

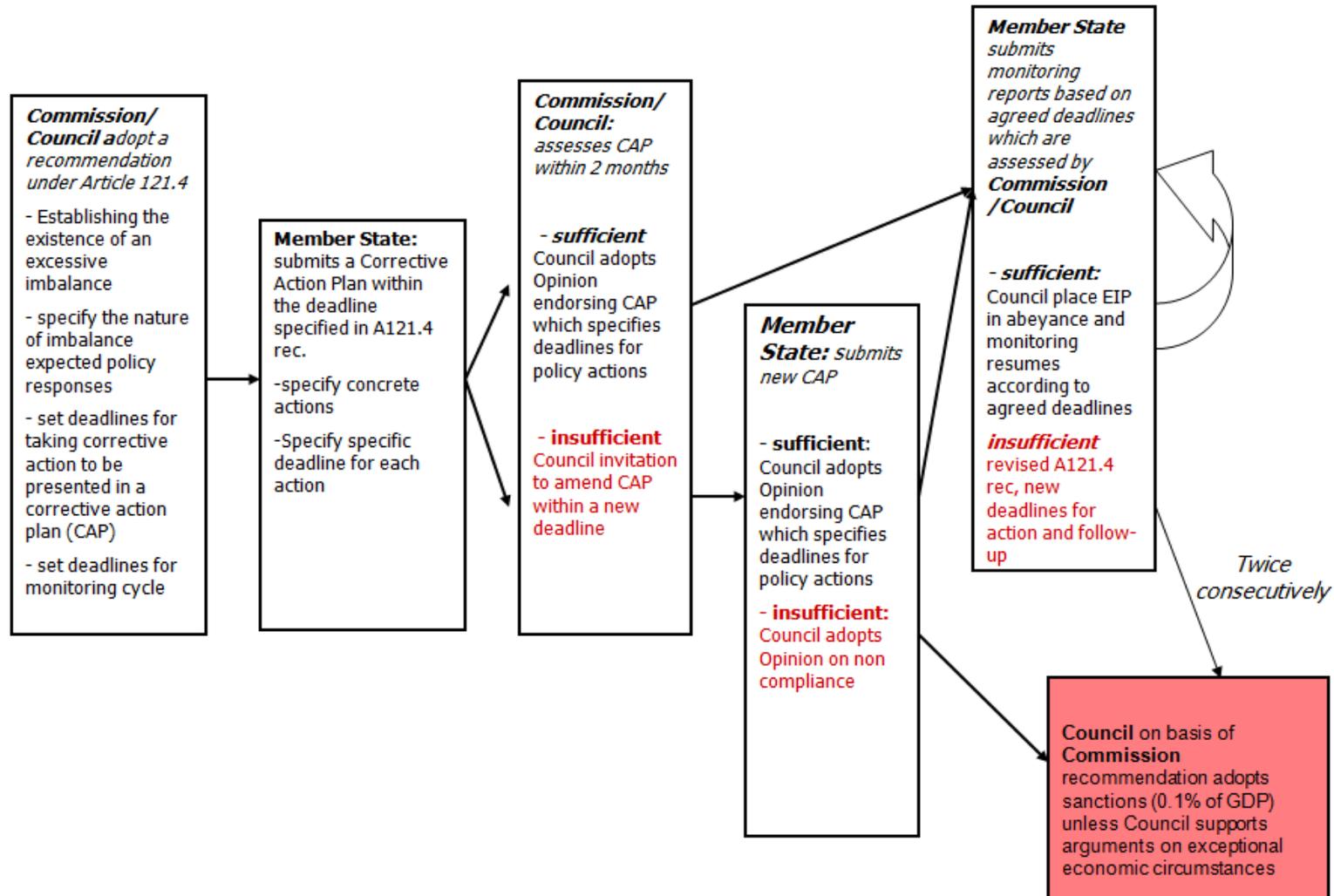


Preventive Arm





Corrective Arm



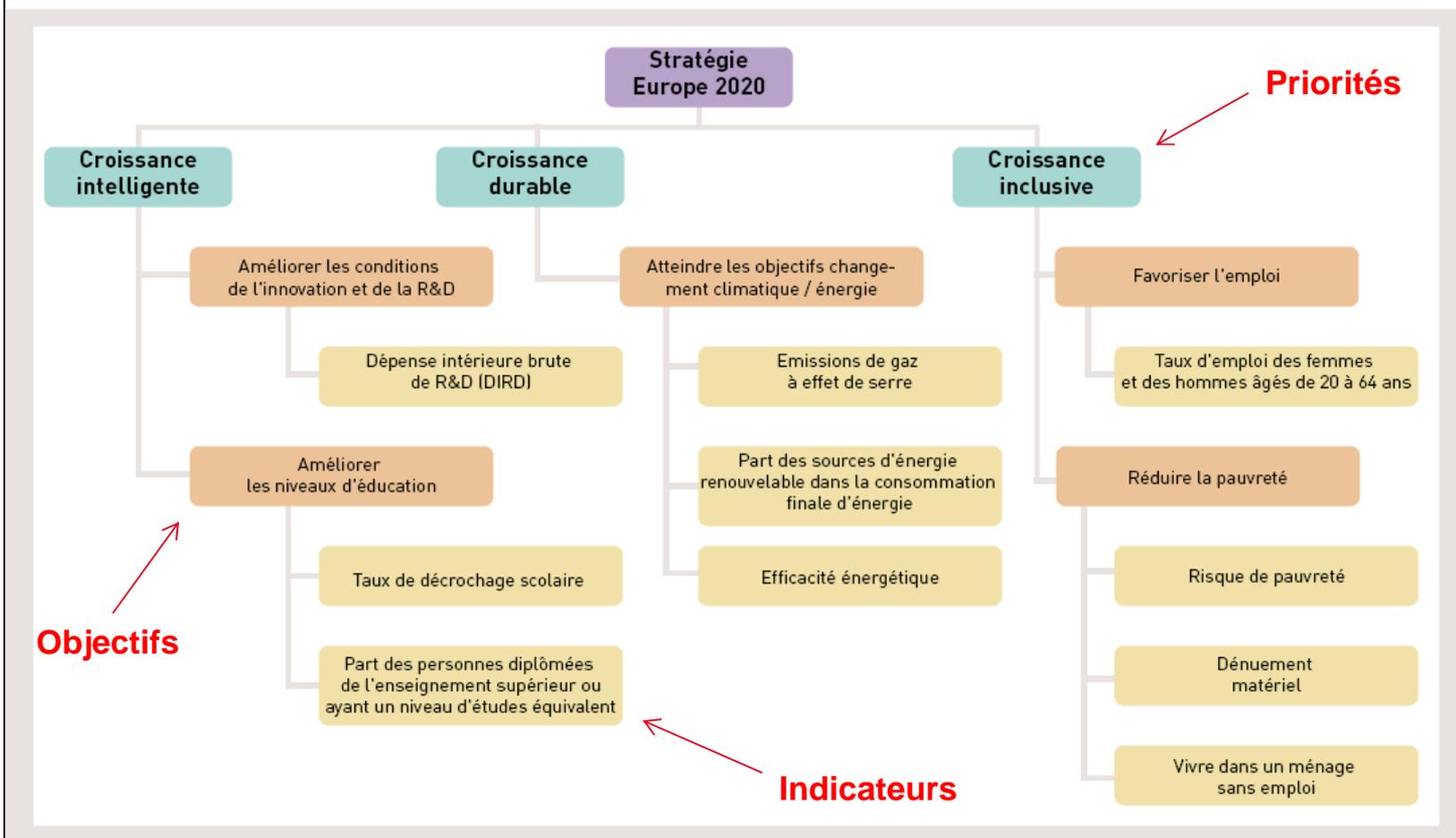


1.b Coordination thématique

- le Conseil européen a confirmé, à côté d'une nouvelle gouvernance, trois **priorités** («*croissance intelligente, durable et inclusive*») et cinq grands **objectifs** de l'UE, qui constitueront des objectifs communs guidant l'action des États membres et de l'UE :
 - « S'employer à porter à **75 %** le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans (...) améliorer les conditions de la recherche et développement (R&D), afin en particulier de porter à **3 % du PIB** (...) réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990; faire passer à 20 % la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie; et s'acheminer vers une augmentation de **20 %** de notre efficacité énergétique (...) améliorer les niveaux d'éducation, en particulier en s'attachant à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de **10 %** et en portant à **40 %** au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent ; favoriser l'inclusion sociale, en particulier en réduisant la pauvreté, en s'attachant à ce que **20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion**. Cette population est définie comme étant le nombre de personnes qui sont menacées par la pauvreté et l'exclusion au regard de trois indicateurs (risque de pauvreté, dénuement matériel et fait de vivre dans un ménage sans emploi), les États membres étant libres de fixer leurs objectifs nationaux sur la base des ⁹ indicateurs qu'ils jugent les plus appropriés parmi ceux-ci. »



Figure 26
Les priorités, objectifs et indicateurs de la stratégie Europe 2020





- **Instruments** - sept initiatives-phares (*flagship initiatives*)

L'UE a déterminé de nouveaux moteurs de la croissance et de l'emploi, qui font l'objet de sept initiatives phare. Pour chaque initiative, l'UE et les autorités nationales coordonnent leurs efforts afin qu'ils se renforcent mutuellement. La plupart de ces initiatives ont été présentées par la Commission en 2010.



1. **Une croissance intelligente (*smart*)**
 - 1.1 *Digital agenda for Europe*
 - 1.2 *Innovation Union*
 - 1.3 *Youth on the move*
2. **Une croissance durable (*sustainable*)**
 - 2.1 *Resource efficient Europe*
 - 2.2 *An industrial policy for the globalisation era*
3. **Une croissance inclusive (*inclusive*)**
 - 3.1 *An agenda for new skills and jobs*
 - 3.2 *European platform against poverty*



Conclusions du Conseil européen (mars 2011)

PACTE POUR L'EURO PLUS

Objectifs:

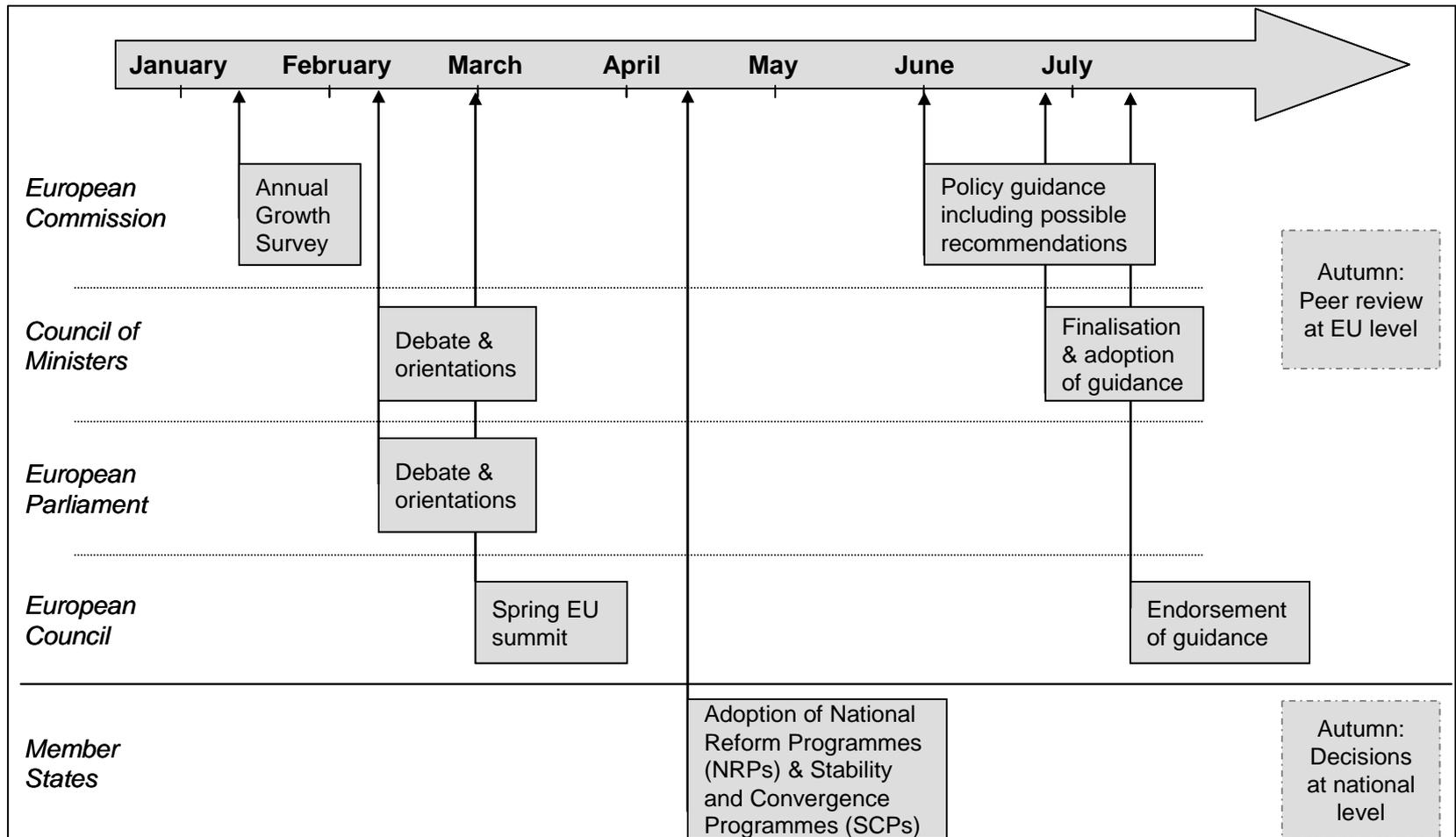
Favoriser la compétitivité ; favoriser l'emploi ; mieux contribuer à la viabilité des finances publiques ; renforcer la stabilité financière.

Engagements annuels concrets:

*" Pour démontrer une volonté réelle de changement et assurer l'impulsion politique nécessaire pour atteindre nos objectifs communs, les États membres participants conviendront chaque année, au niveau le plus élevé, d'une série d'actions concrètes à mettre en œuvre dans un délai de douze mois. Le choix des mesures politiques spécifiques à mettre en œuvre restera du ressort de chaque pays, mais ce choix sera guidé en particulier par l'examen des éléments mentionnés précédemment. **Ces engagements se refléteront également dans les programmes nationaux de réforme et dans les programmes de stabilité présentés chaque année**, qui seront évalués par la Commission, le Conseil et l'Eurogroupe dans le cadre du semestre européen. "*



Calendrier du "semestre européen"





2. Le cadre national – Luxembourg 2020



- Chaque Etat membre doit mettre en oeuvre la stratégie Europe 2020 au niveau national à travers un programme national de réforme (PNR) ;
- Ces rapports annuels doivent couvrir un nombre restreint d'éléments-clé, dont:
 - Un scénario macro-économique ;
 - Un chapitre dédié à la surveillance macro-économique ;
 - Les objectifs nationaux traduisant pour chaque Etat membre les cinq grands objectifs européens fixés par le Conseil européen ;
 - Un chapitre dédié aux questions horizontales de la stratégie: appropriation nationale, communication, évaluation et suivi, etc ;
 - + les engagements nationaux annuels dans le cadre de la mise en oeuvre nationale du Pacte pour l'euro ;



Principales étapes du calendrier national 2010/2011 – volet PNR

- **Juin 2010:** 1er débat d'orientation Europe 2020 à la Chambre des Députés
- **Octobre 2010:** mission de surveillance macro-économique de la Commission européenne au Luxembourg, dont un échange de vues au CES
- **Novembre 2010:** adoption du projet de PNR par le Gouvernement
- **Décembre 2010-avril 2011:** réunions du "réseau interministériel Europe 2020" (PNR) et du "Comité de prévision pour les prévisions macro-économiques et budgétaires" (PSC)
- **Décembre 2010-avril 2011:** consultations dans le cadre des objectifs thématiques nationaux ; contributions des commissions parlementaires ; contributions des partenaires sociaux et de la société civile.
- **Mars 2011:** 2ème débat d'orientation à la Chambre des Députés
- **29 avril 2011:** adoption du PNR par le Gouvernement ; réunion conjointe de la Commission de l'Économie, du Commerce extérieur et de l'Économie solidaire/Commission des Finances et du Budget/Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire ; soumission du PNR à la Commission européenne.



PNR “Luxembourg 2020” (avril 2011)



Chapitre 2. “Scénario macro-économique”

- ✓ court et moyen terme: principales prévisions macro-économiques du PSC 2011-2014 ;
- ✓ long terme: principales hypothèses économiques utilisées dans le cadre des travaux du « *Working Group on Ageing Populations and Sustainability* » du Comité de politique économique de l'UE.

Chapitre 3. “Surveillance macro-économique”

- ✓ principaux chiffres budgétaires du PSC 2011-2014 ;
- ✓ mesures de compétitivité-prix et compétitivité-coûts ;
- ✓ freins macro-structurels à la croissance (“*bottlenecks*”) adressés au Luxembourg par le Conseil Affaires économiques et financières en juin 2010 : système de pensions - secteur financier - marché du travail et de l'emploi - système d'éducation.



Chapitre 4. “Coordination thématique” - objectifs nationaux

✓ Le PNR comprend les objectifs nationaux suivants:

		Objectif européen pour 2020	Objectif national pour 2020
Priorité 1 “intelligente”	Objectif 1	« (...) porter à 3 % du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés »	Intervalle de 2,3 à 2,6% (2,0% pour 2015)
	Objectif 2	« (...) réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % »	durablement moins de 10% *
		« (...) porter à 40 % au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent »	40% *
Priorité 2 “durable”	Objectif 3	« (...) réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % (...) »	- 20% **
		« (...) faire passer à 20 % la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie »	11% ** (moyenne 2015/2016 5,45%)
		« (...) s'acheminer vers une augmentation de 20 % de notre efficacité énergétique »	13% *** (10,38% pour 2016)
Priorité 3 “inclusive”	Objectif 4	« (...) porter à 75 % le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans »	73% (71,5% pour 2015)
	Objectif 5	« (...) 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion. »	/

Remarques:

* Des enquêtes nationales seront également utilisées comme instruments de mesure pour ces deux objectifs, car l'indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail », n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Il faut veiller à produire des statistiques qui distinguent mieux les personnes ayant fréquenté les écoles luxembourgeoises, afin de pouvoir mesurer la qualité du système d'éducation nationale (population nationale résidente) et de renseigner sur la capacité du système scolaire luxembourgeois à former des jeunes, en complément de la mesure des besoins du marché du travail.

** Pour les émissions de gaz à effet de serre et les énergies renouvelables des objectifs nationaux contraignants ont déjà existé avant le lancement de Europe 2020.

*** Actuellement, il s'agit encore uniquement d'une analyse de faisabilité d'une extension jusqu'en 2020 de l'objectif indicatif national prévu pour 2016 (directive 2006/32/CE)



+ Pacte pour l'euro: engagements transversaux à travers le PNR

- ✓ Le PNR mentionne les engagements pris par le Luxembourg dans le cadre du Pacte pour l'euro (mars 2011) :

retardement de l'application du mécanisme d'indexation des salaires en 2011 - négociation d'un accord de modulation de l'incidence de l'indexation des salaires pour l'année 2012 ;

stabilité des cotisations sociales ;

neutralisation de l'effet du salaire social minimum ;

simplification administrative et infrastructures ;

réforme de l'Administration de l'emploi ;

relèvement du taux de cofinancement de la part de l'Etat de la formation continue ;

réforme du régime de pensions ;

accroissement de la résistance du secteur financier.



Liens entre le PNR / Fonds structurels FEDER

Programme Opérationnel FEDER 2007-2013
«Compétitivité régionale et emploi»
CCI 2007 LU 162 PO 001
Version 01 approuvée par la CE le 20 décembre 2007

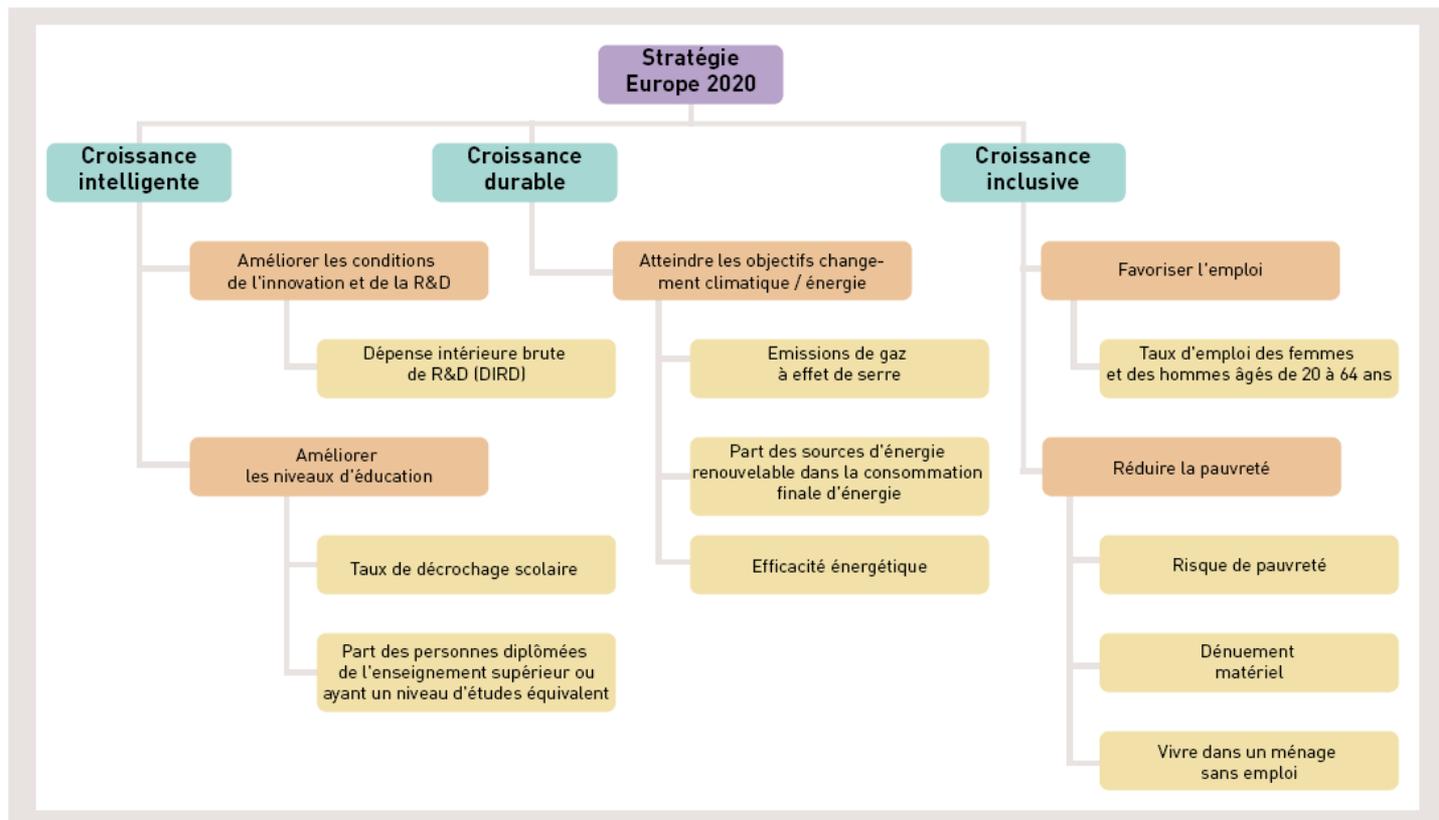
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur

- ✓ Règlement 1083/2006 (Art 9.3): pour les régions concernées par l'objectif compétitivité régionale et emploi, dont le Luxembourg, un "earmarking" de minimum 75% des dépenses affectées aux orientations prioritaires « Lisbonne » ;
- ✓ PO: au moins 75% des dépenses devront être affectées aux orientations prioritaires Lisbonne. En 2010, il y a lieu de noter que les 39 projets FEDER sélectionnés au cours de la période 2007-2010 concordent à 91% au fléchage « Lisbonne » ;
- ✓ Europe 2020/Luxembourg 2020: la programmation actuelle au Luxembourg (engagements financiers possibles jusque fin 2013) reste d'actualité car les LDI concernées n'ont pas changé leurs objectifs ;
- ✓ Pour la prochaine période de programmation (> 2014) les discussions sont en cours en ce qui concerne les orientations stratégiques.



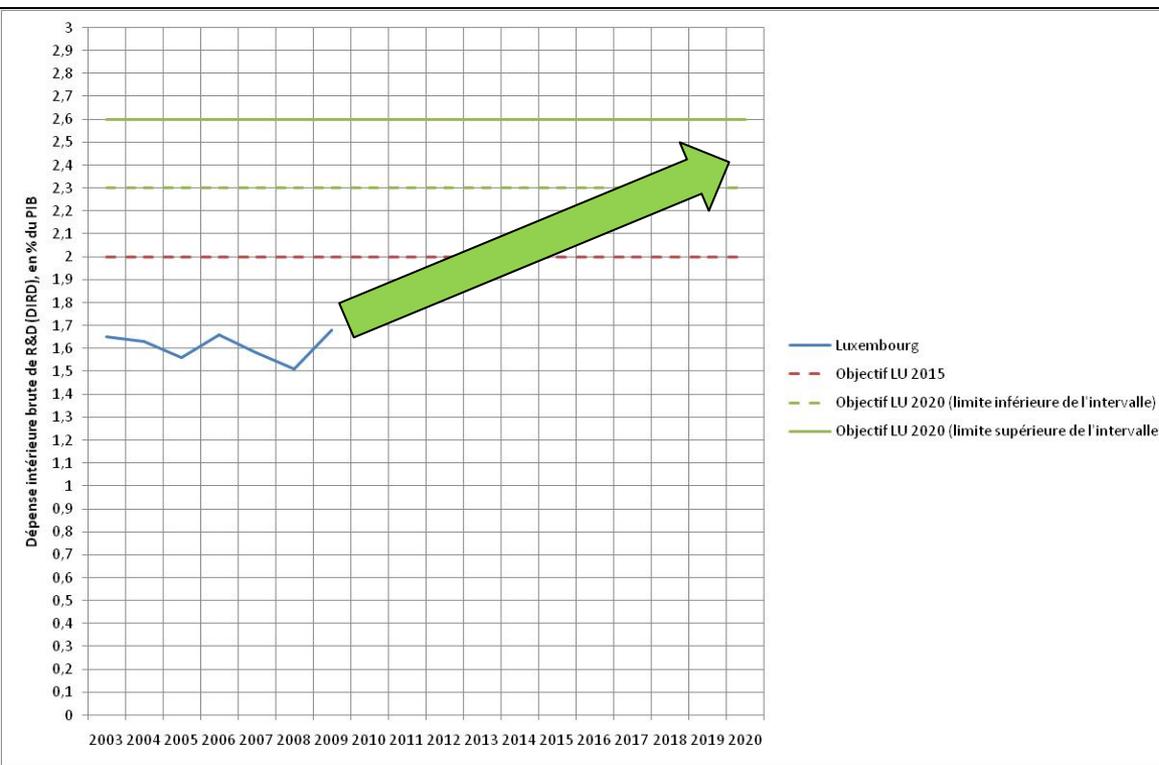
3. Les indicateurs de suivi Europe 2020

Les priorités, objectifs et indicateurs de la stratégie Europe 2020





1. Objectif national "R&D"

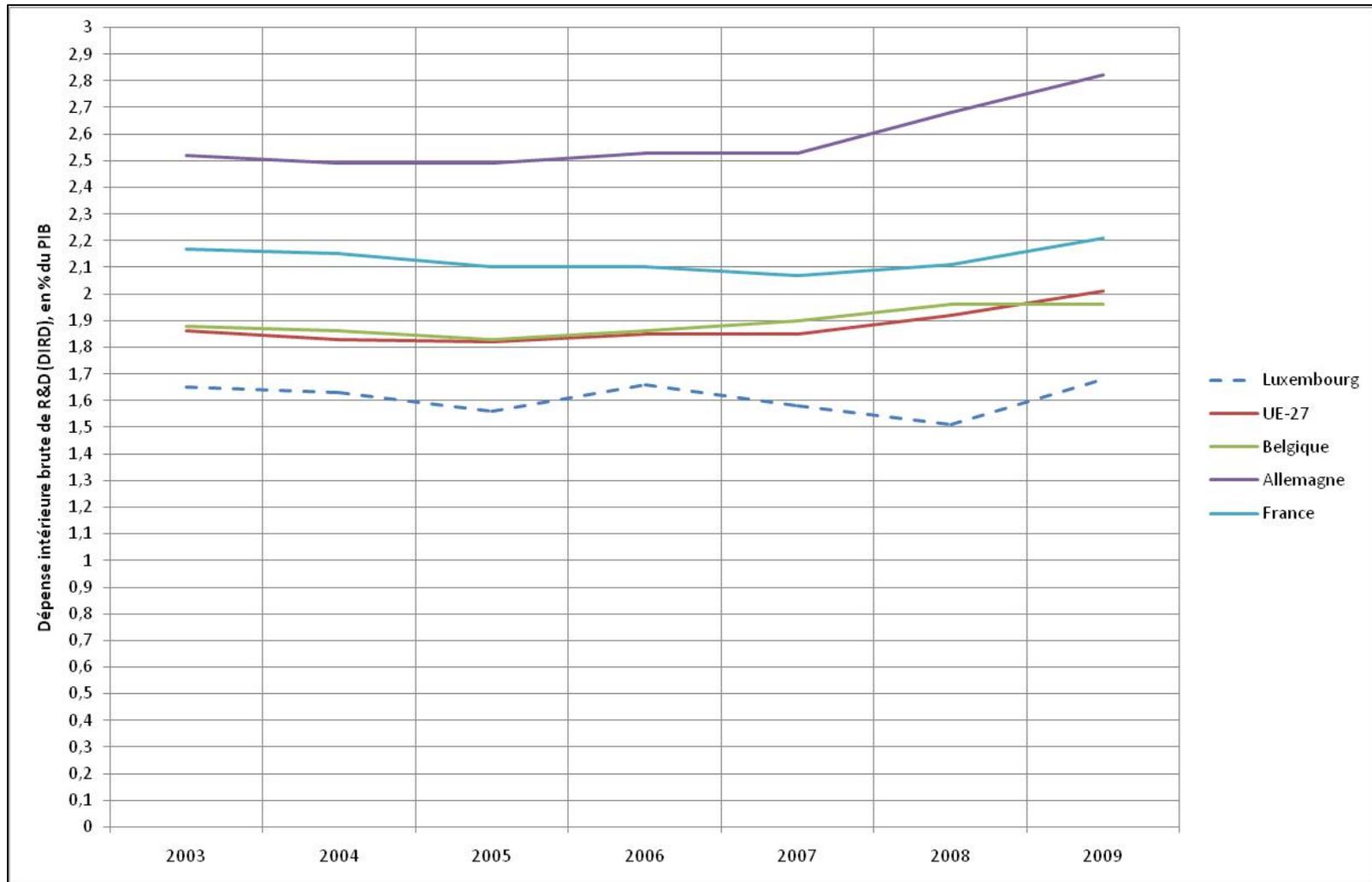


✓ **Recherche publique** (contrat d'établissement 2010-2013 avec l'Université du Luxembourg ; contrats de performance 2011-2013 avec les CRPs, CEPS, FNR, Luxinnovation ; programme CORE du FNR ; programme des aides à la formation recherche ; programmes ATTRACT et PEARL ; soutien aux politiques de diversification économique, dont le centre de compétence en médecine personnalisée ; triangle de la connaissance Esch-Belval ...)

✓ **Recherche privée** (Loi du 5 juin 2009 concernant la promotion de la RDI ; nouveaux pôles d'innovation durables ; plans d'action logistique, technologies de la santé et des écotechnologies ; aides *Fit4Europe* ...)



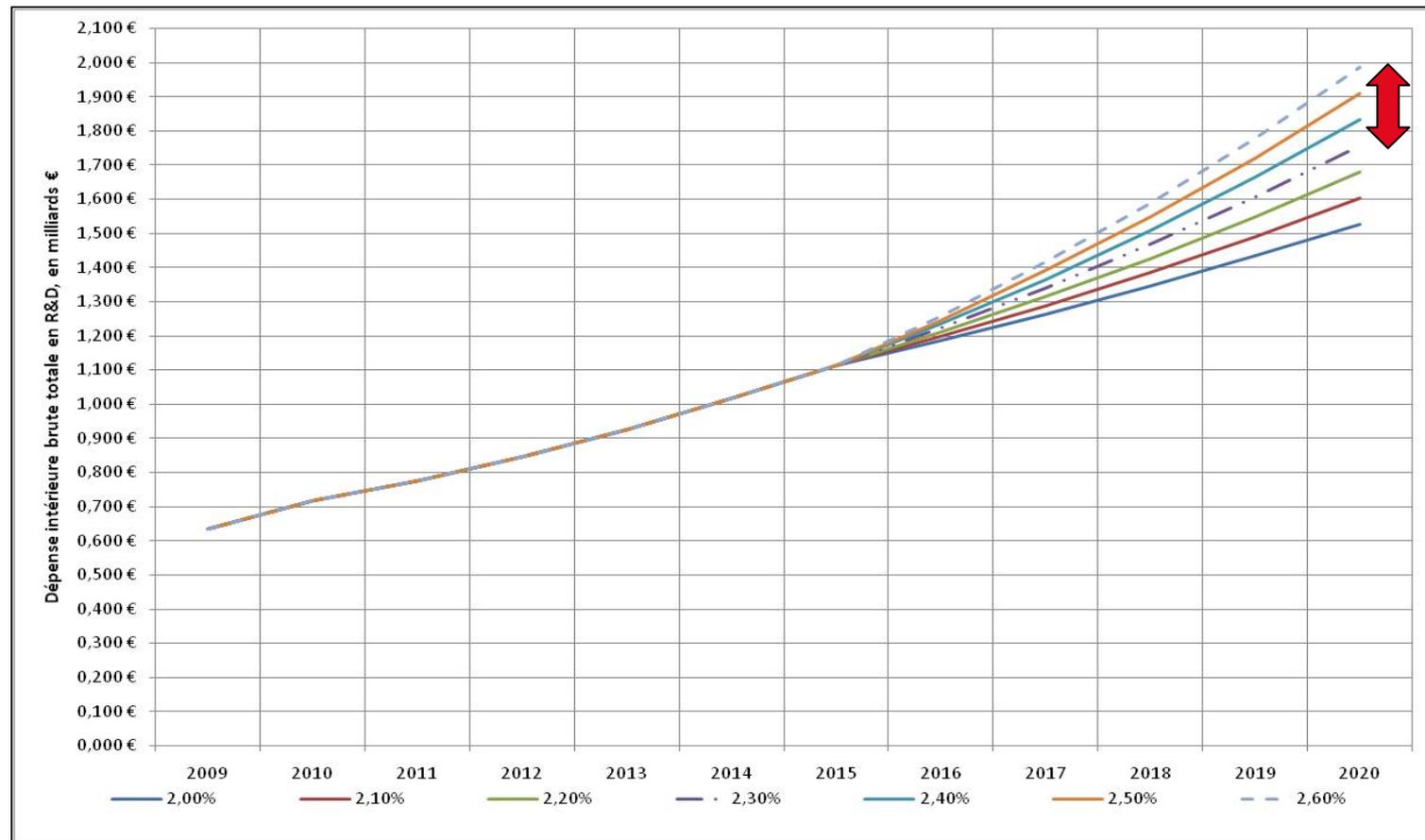
Objectif national "R&D" – comparaison internationale





Exemple des besoins de financement

Objectif national "R&D" - Simulations de dépenses en €, selon différents objectifs en % du PIB en valeur en 2020 (objectif intermédiaire 2015: 2,0% du PIB en valeur)



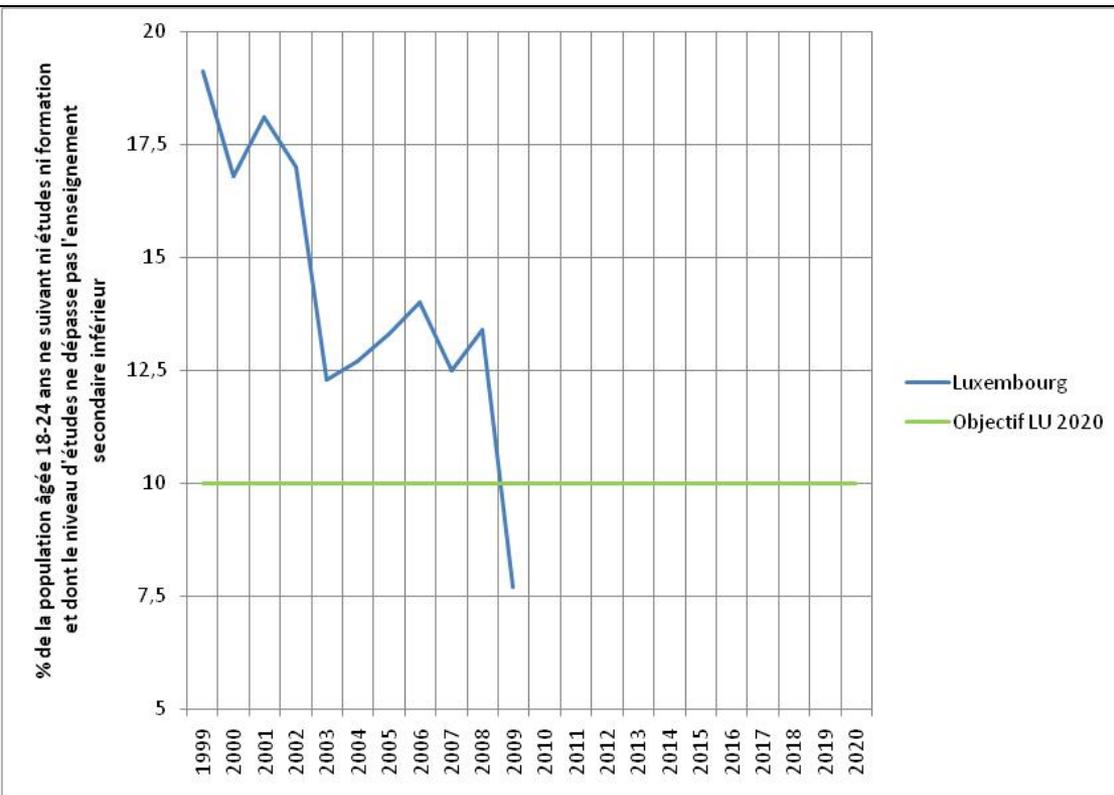
Remarques:

Croissance du PIB en valeur selon les projections macroéconomiques du STATEC (mai 2011) pour les années 2010-2014 et hypothèse d'une croissance annuelle identique que 2014 pour les années suivantes.

Hypothèse d'une répartition des dépenses en R&D de 70% (privé) et 30% (public).



2.a Objectif national “Décrochage scolaire”



✓ **Promotion de la réussite scolaire** (réforme de l'école fondamentale ; réforme des classes inférieures de l'enseignement secondaire ...)

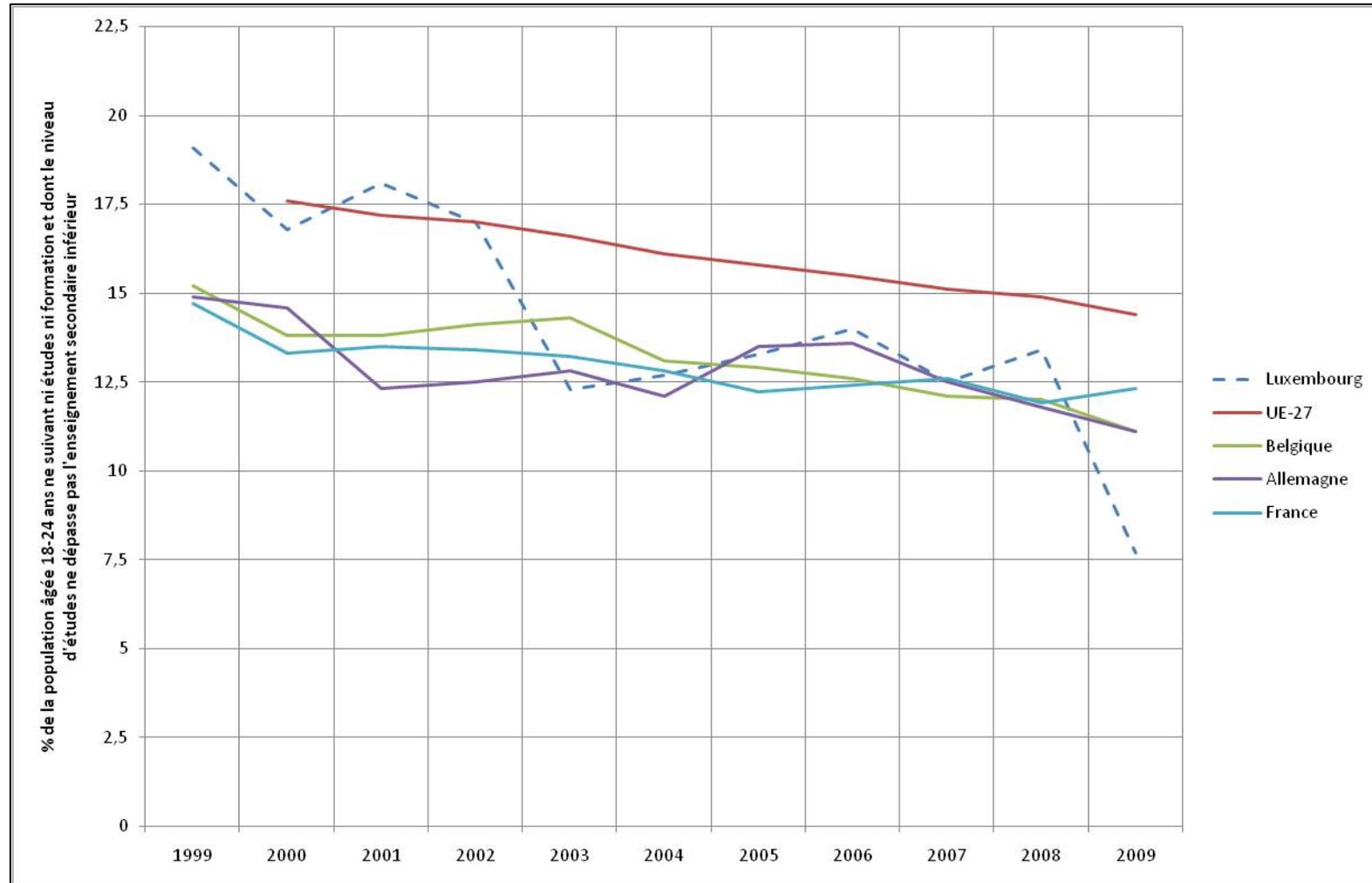
✓ **Renforcement des activités d'orientation** (maison d'orientation)

✓ **Réintégration dans l'éducation et la formation** (école de la 2ème chance, cours d'orientation et d'initiation professionnelle ...)

Remarque: Cet indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail » (2009: Luxembourg 7,7%) n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Il faut veiller à produire des statistiques qui distinguent les personnes ayant fréquenté les écoles luxembourgeoises, afin de pouvoir mesurer la qualité du système d'éducation nationale (population nationale résidente) et de renseigner sur la capacité du système scolaire luxembourgeois à former des jeunes, en complément de la mesure des besoins de notre marché du travail. Le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle calcule un tel indicateur national, et le Luxembourg a affiché en 2008/2009 un taux de 9,0% pour ce décrochage scolaire national.

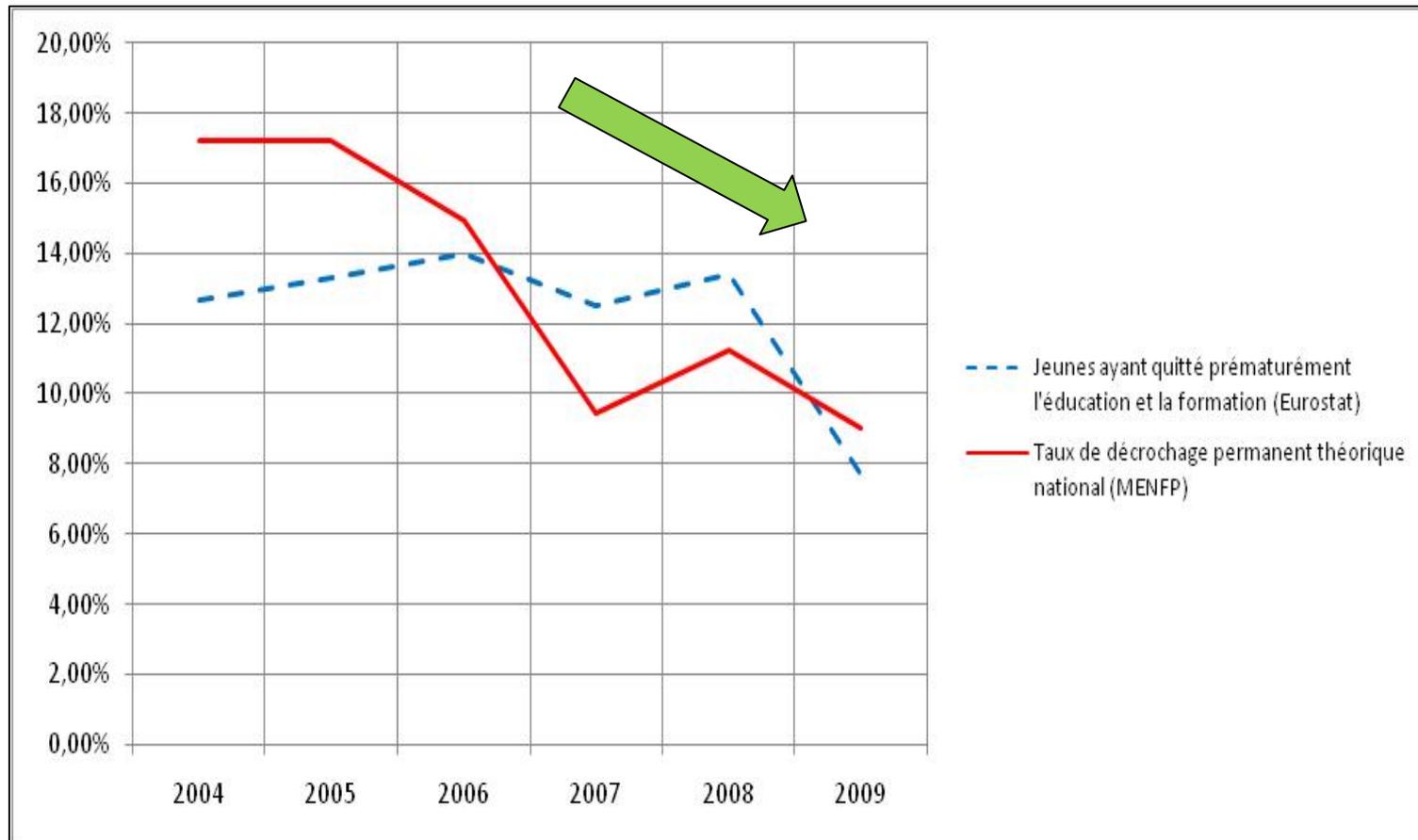


Objectif national “Décrochage scolaire” – comparaison internationale





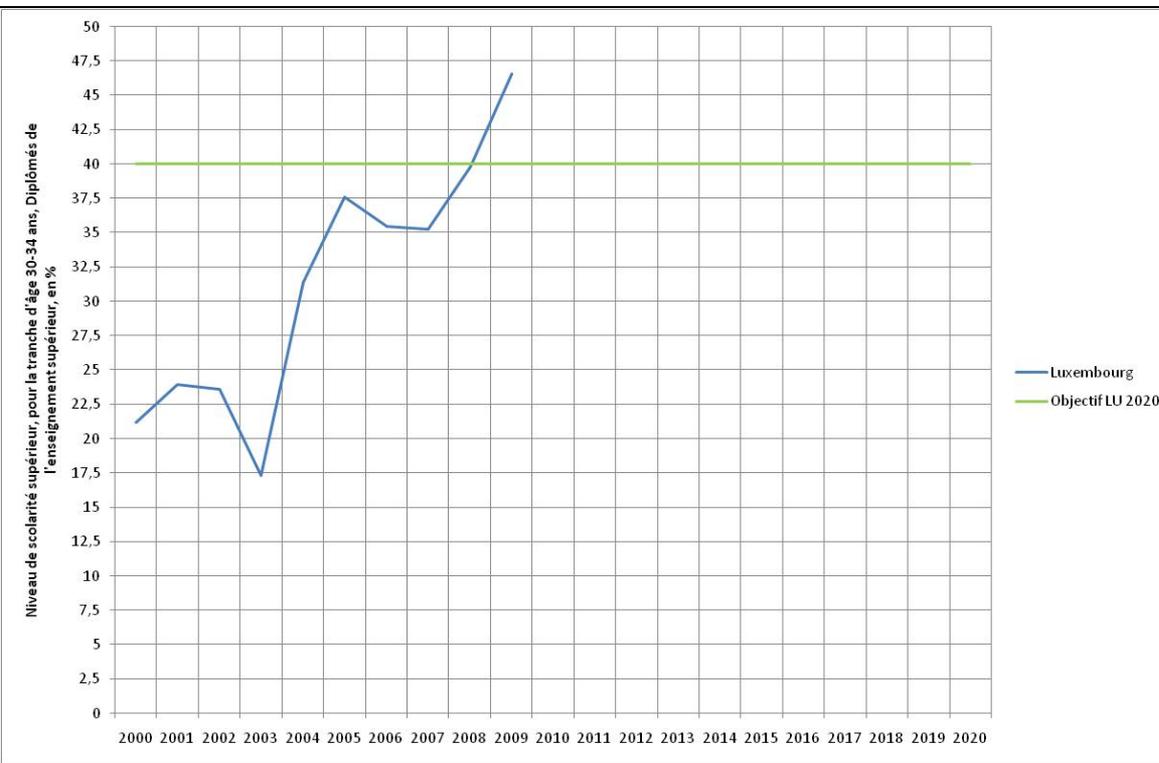
Objectif national "Décrochage scolaire" au Luxembourg – Comparaison indicateur national (MENFP) / indicateur Europe 2020 (Eurostat)



Remarque: L'indicateur calculé par le MENFP se base sur les années scolaires (axe temporelle). Pas de données disponibles pour l'année 2005, on suppose donc ce taux identique à 2004.



2.b Objectif national “Enseignement supérieur”



- ✓ Elargissement de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur
- ✓ Relations étroites avec le monde économique
- ✓ Validation de l'acquis de l'expérience
- ✓ Système de tutorat à l'Université du Luxembourg

Remarque: Cet indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail » (2009: Luxembourg 46,6%) n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Le Luxembourg a retenu de définir cet indicateur par rapport à la population résidente au lieu d'avoir recours à l'enquête sur les forces de travail (Eurostat). Le Luxembourg souhaite en effet que cet indicateur renseigne sur la capacité du système scolaire national à former des jeunes aptes à achever avec succès une formation post-secondaire, plutôt que d'être le reflet des besoins en qualifications du marché du travail.

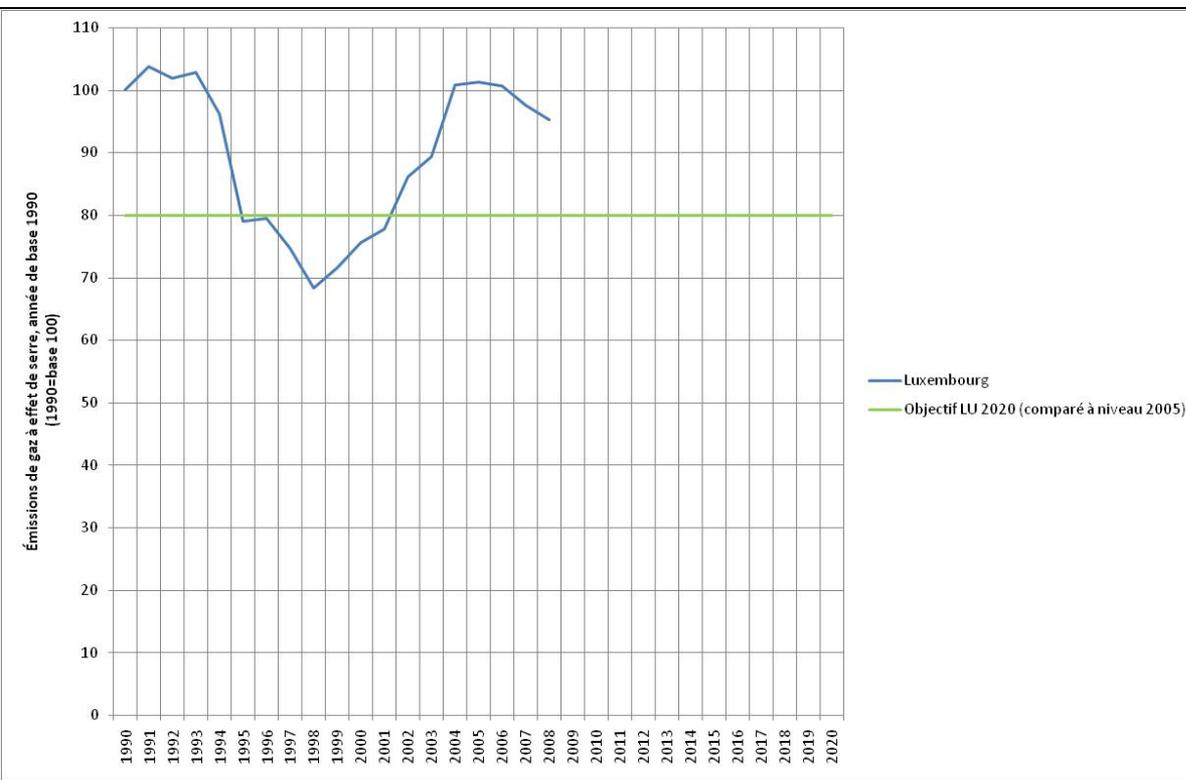


Objectif national “Enseignement supérieur” – comparaison internationale





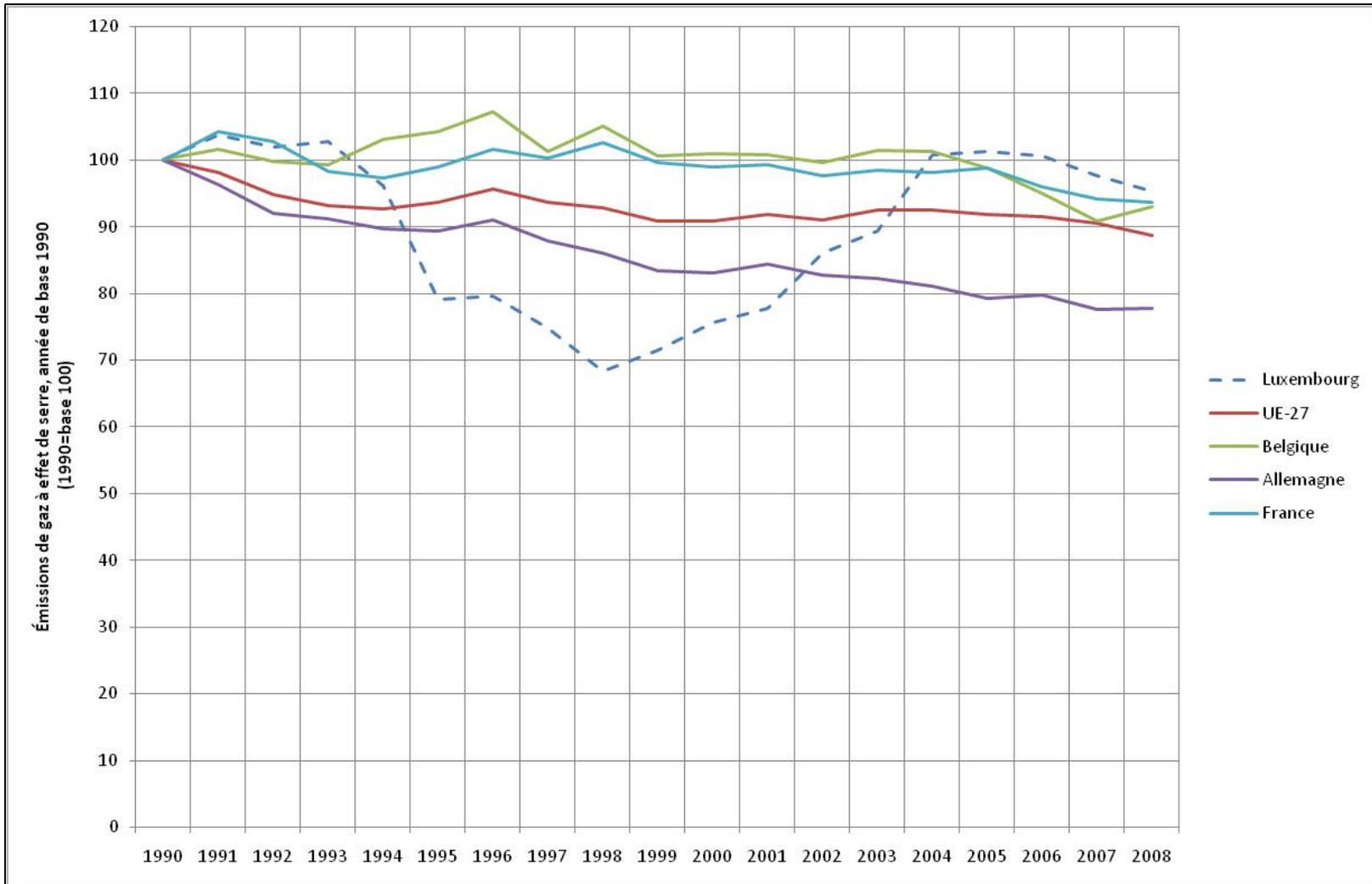
3.a Objectif national “Emissions de gaz à effet de serre”



- ✓ Partenariat pour l'environnement et le climat
- ✓ Plan d'action de réduction des émissions de CO₂

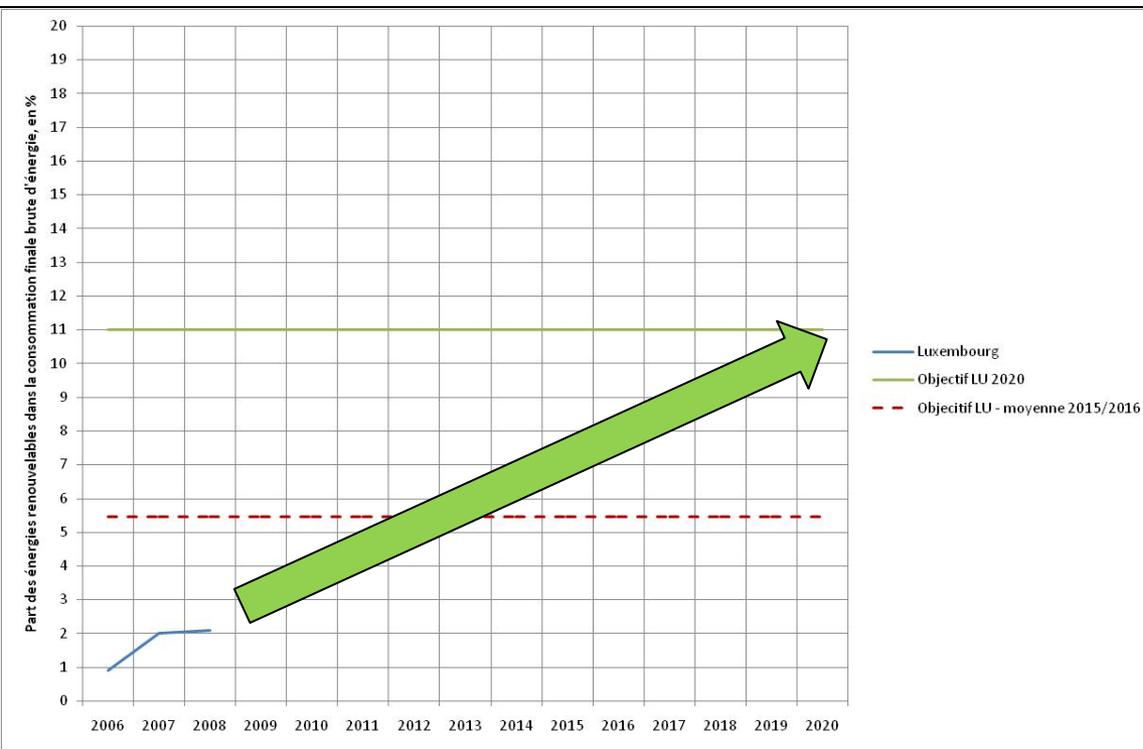


Objectif national "EGS" – comparaison internationale





3.b Objectif national “Energies renouvelables”

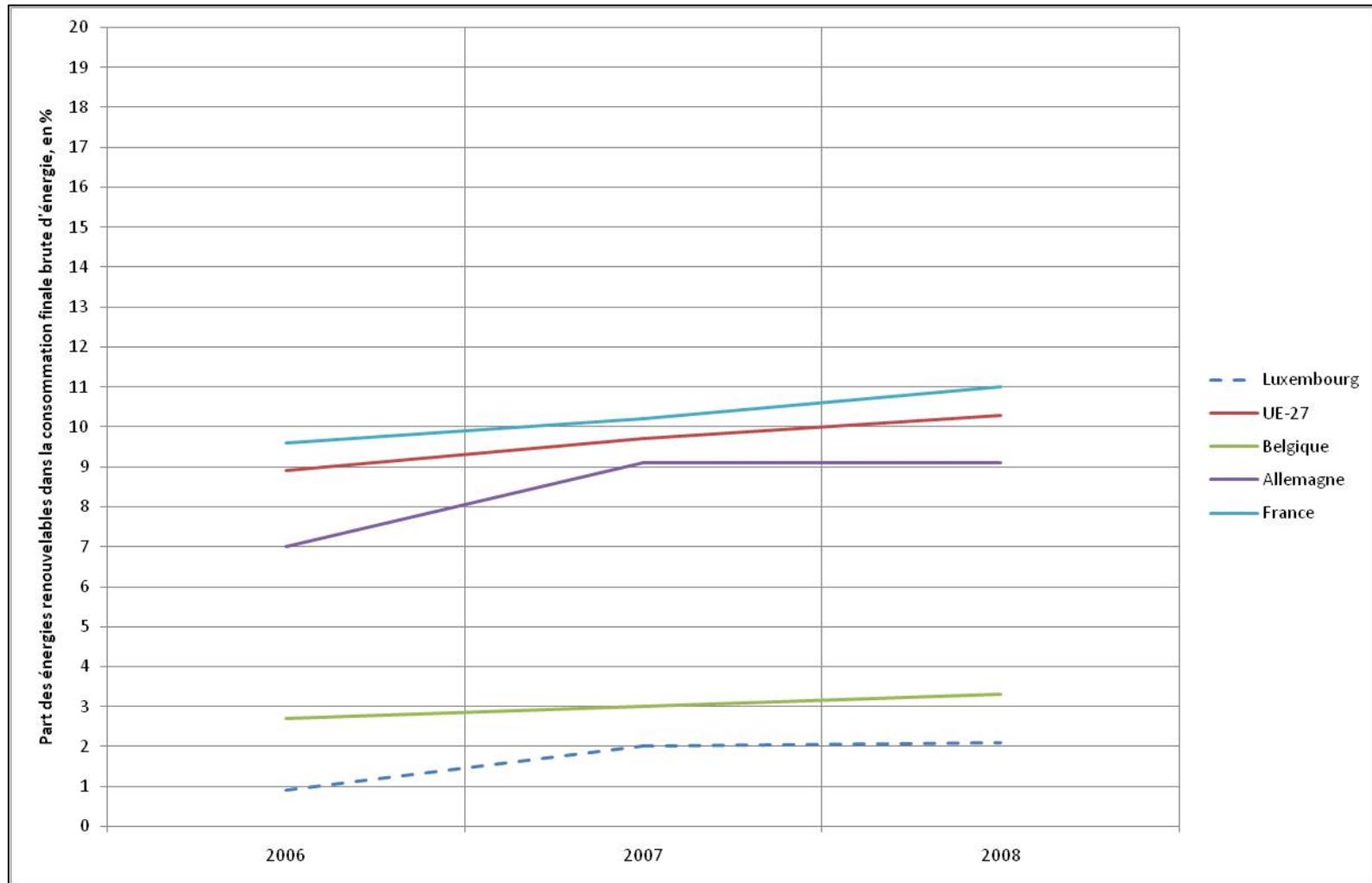


✓ Plan d'action en matière d'énergies renouvelables

(production d'électricité et de chaleur /froid à partir de ressources renouvelables ; mélanges de bio-carburants dans la carburants ; mécanisme de coopération entre Etats membres et UE ...)

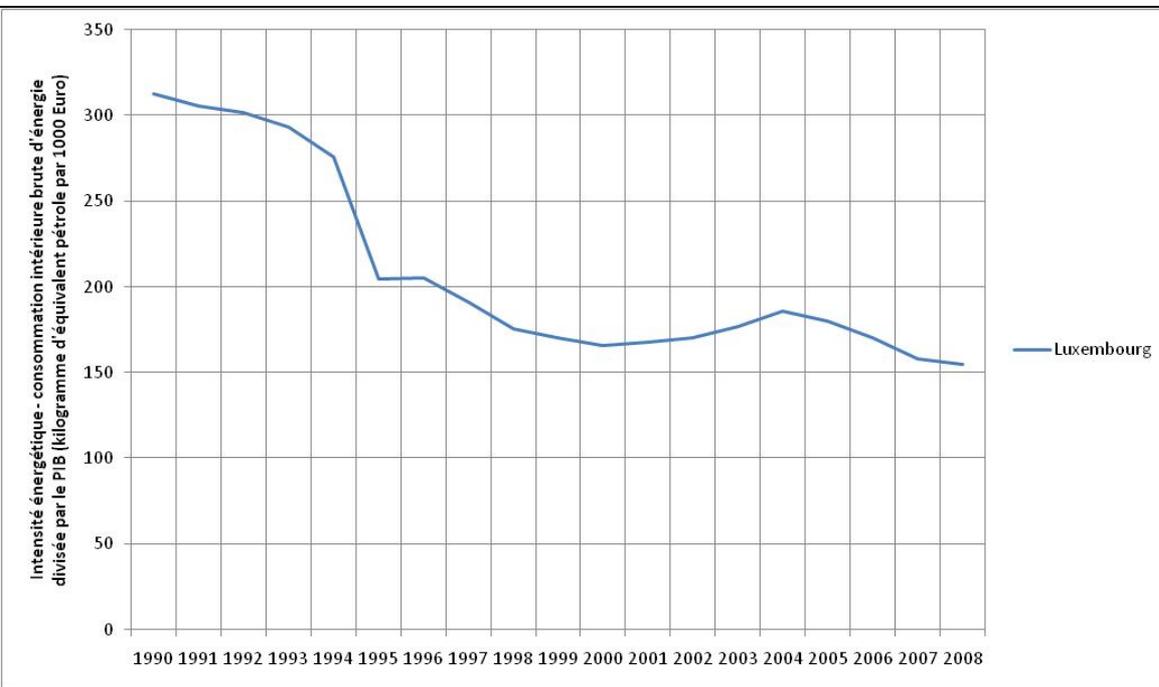


Objectif national “Energies renouvelables” – comparaison internationale





3.c Objectif national “Efficacité énergétique”



✓ **1er Plan national d'efficacité énergétique** en 2007 (calcul de la consommation moyenne annuelle ; calcul de l'objectif indicatif national ; description des mesures - *early action*, mesures nouvelles et mesures projetées possibles ; mesures prises par le secteur public dont mesures d'efficacité énergétique dans la création de nouveaux bâtiments publics ; mécanisme de promotion de l'efficacité énergétique ...)

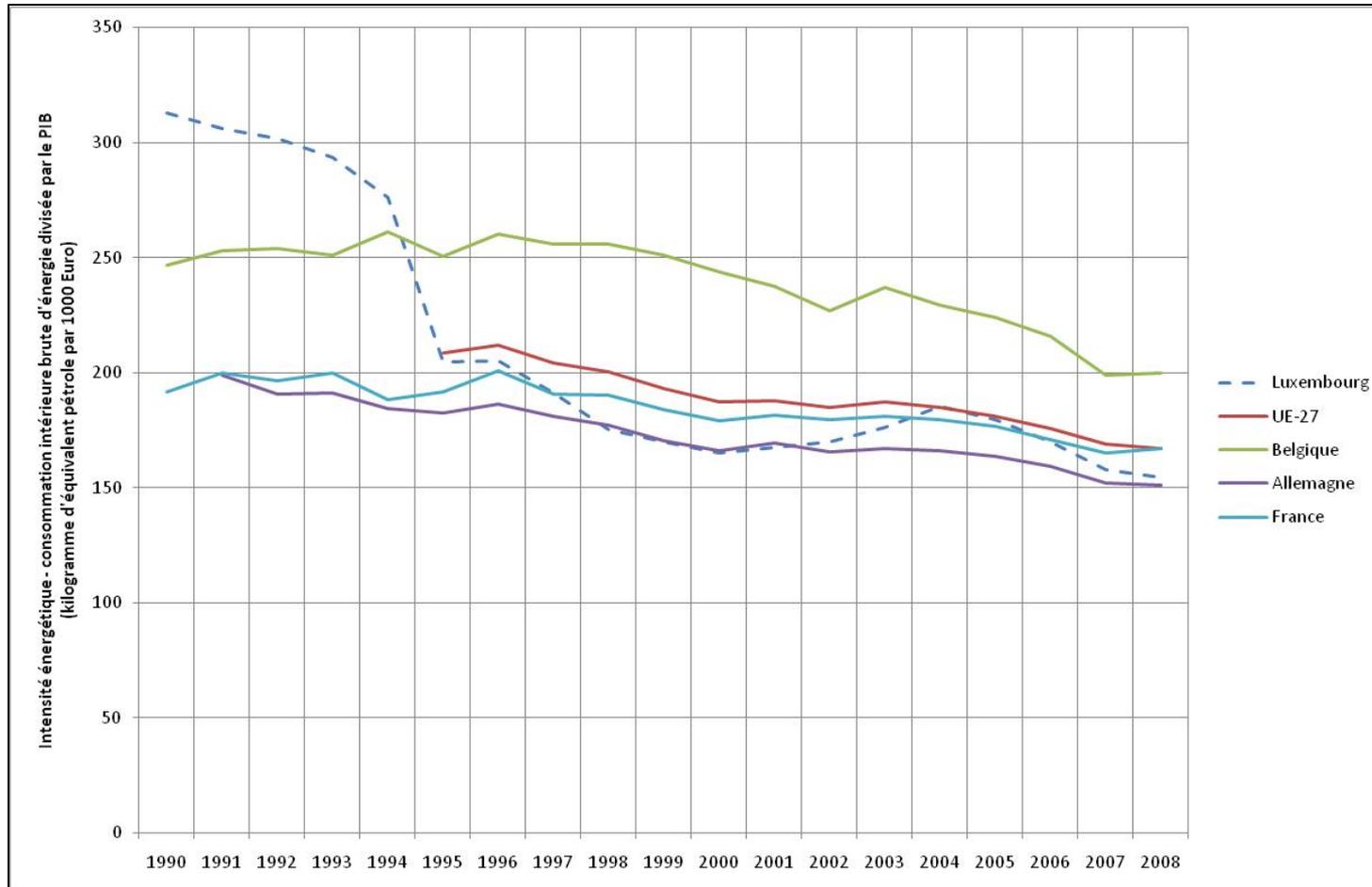
✓ **2ème Plan national d'efficacité énergétique** (sera publié en juin 2011)

✓ **3ème Plan national d'efficacité énergétique** (2014)

Remarque: Indicateur de substitution utilisé actuellement par Eurostat pour mesurer l'objectif d'efficacité énergétique de la stratégie Europe 2020. L'indicateur d'efficacité énergétique lui-même est à ce moment toujours en développement auprès de Eurostat.



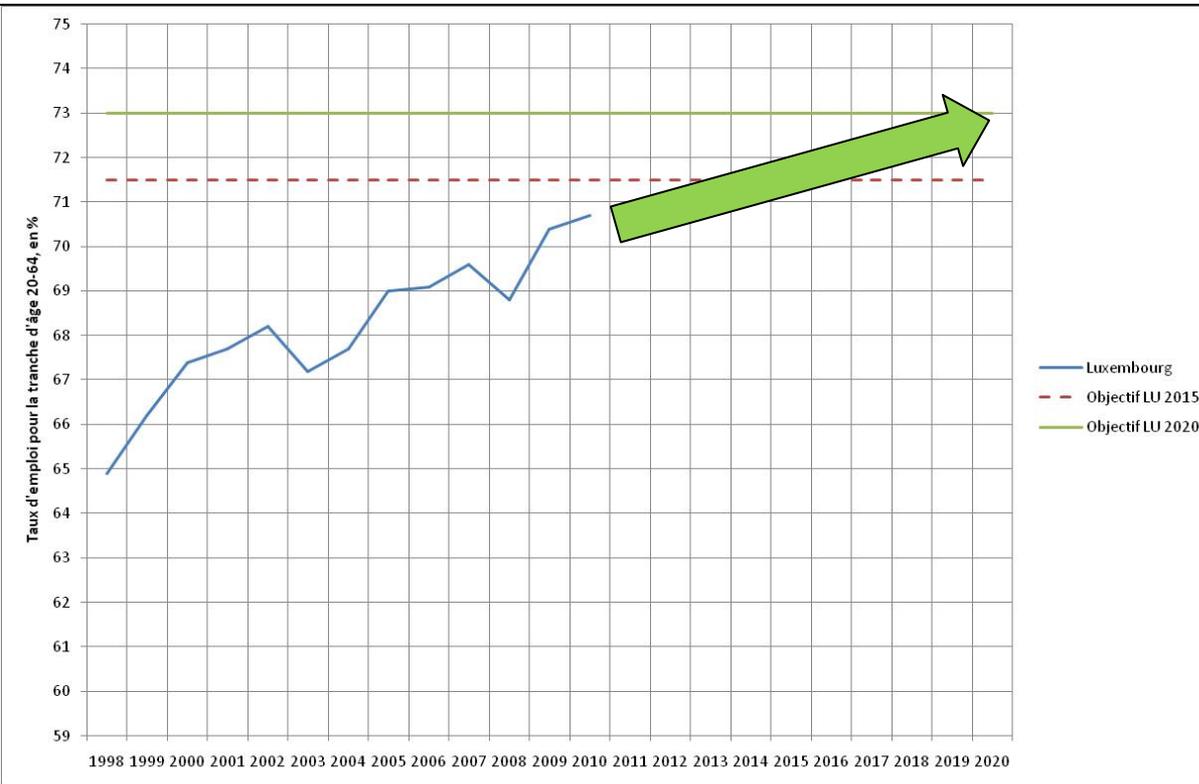
Objectif national “Efficacité énergétique” – comparaison internationale



Remarque: Indicateur de substitution utilisé actuellement par Eurostat pour mesurer l'objectif d'efficacité énergétique de la stratégie Europe 2020. L'indicateur d'efficacité énergétique lui-même est à ce moment toujours en développement auprès de Eurostat.



4. Objectif national “Emploi”



✓ **Mesures organiques** (réforme de l’ADEM ; création d’un Observatoire du marché de l’emploi ; encouragement de l’apprentissage tout au long de la vie ; initiatives Fit4Job - financial markets, 45+, génie civil ...)

✓ **Renforcement de l’employabilité des jeunes** (maison de l’orientation ; contrat d’Appui-Emploi, contrat d’initiation à l’emploi ; projet coup de pouce ...)

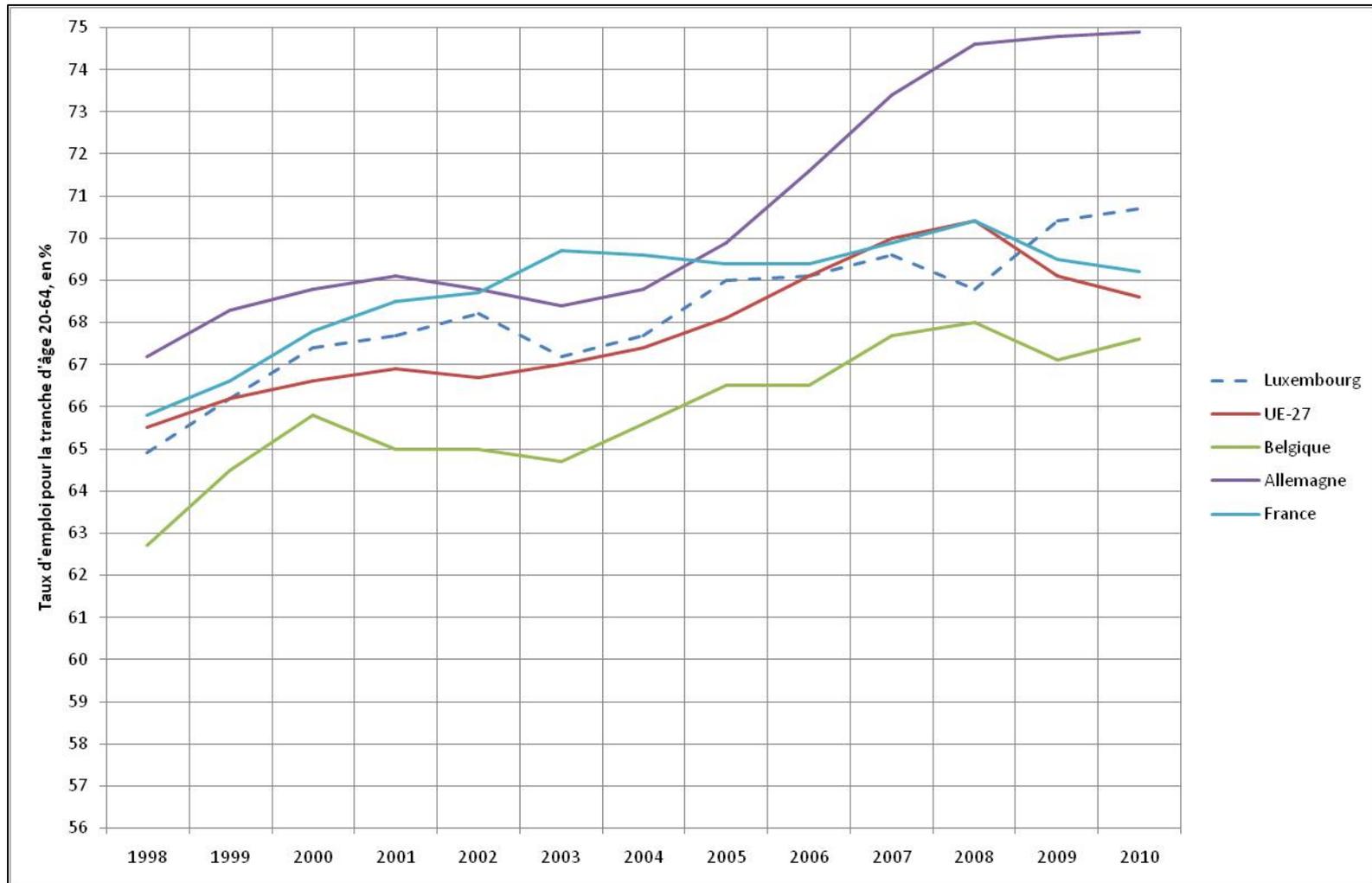
✓ **Participation des femmes dans l’emploi** (réforme du congé parental ; création d’entreprise par les femmes ; crèches ...)

✓ **Politiques en faveur des seniors** (formation et orientation professionnelle ; réforme du système des retraites ...)

✓ **Politiques en faveur des personnes à besoins spécifiques** (*jobcoaching*, accès au premier marché du travail et extension des structures protégées ...)



Objectif national "Emploi" – comparaison internationale





Objectif national "Emploi" - évolution par catégorie

Tableau 1
Evolution de l'emploi salarié intérieur, du taux d'emploi et du taux de chômage

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Emploi salarié intérieur	na	244 949	290 419	302 418	316 460	332 191	336 033	341 441
Part des frontaliers	na	35,67 %	40,8 %	41,74 %	43,1 %	44,0 %	43,9 %	43,9 %
Taux d'emploi Total	62,6 %	67,4 %	69,0 %	69,1 %	69,6 %	68,8 %	70,4 %	70,7 %
Taux d'emploi Hommes	79,5 %	80,7 %	79,4 %	78,9 %	78,3 %	77,2 %	79,0 %	79,2 %
Taux d'emploi Femmes	45,2 %	53,8 %	58,4 %	59,4 %	61 %	60,1 %	61,5 %	62,1 %
Taux d'emploi jeunes [15-19]	na	9,7 %	6,2 %	5,7 %	6,6 %	7,2 %	10,4 %	7,3 %
Taux d'emploi jeunes [20-24]	na	52,9 %	44,0 %	41,7 %	38,6 %	41,3 %	43,3 %	35,1 %
Taux d'emploi seniors [55-59]	na	38,9 %	46,8 %	49,0 %	48,3 %	49,3 %	53,5 %	55,9 %
Taux d'emploi seniors [60-64]	na	14,5 %	12,7 %	12,7 %	11,5 %	15,1 %	19,4 %	19,9 %
Taux de chômage	na	2,5 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	5,7 %	6,0 %

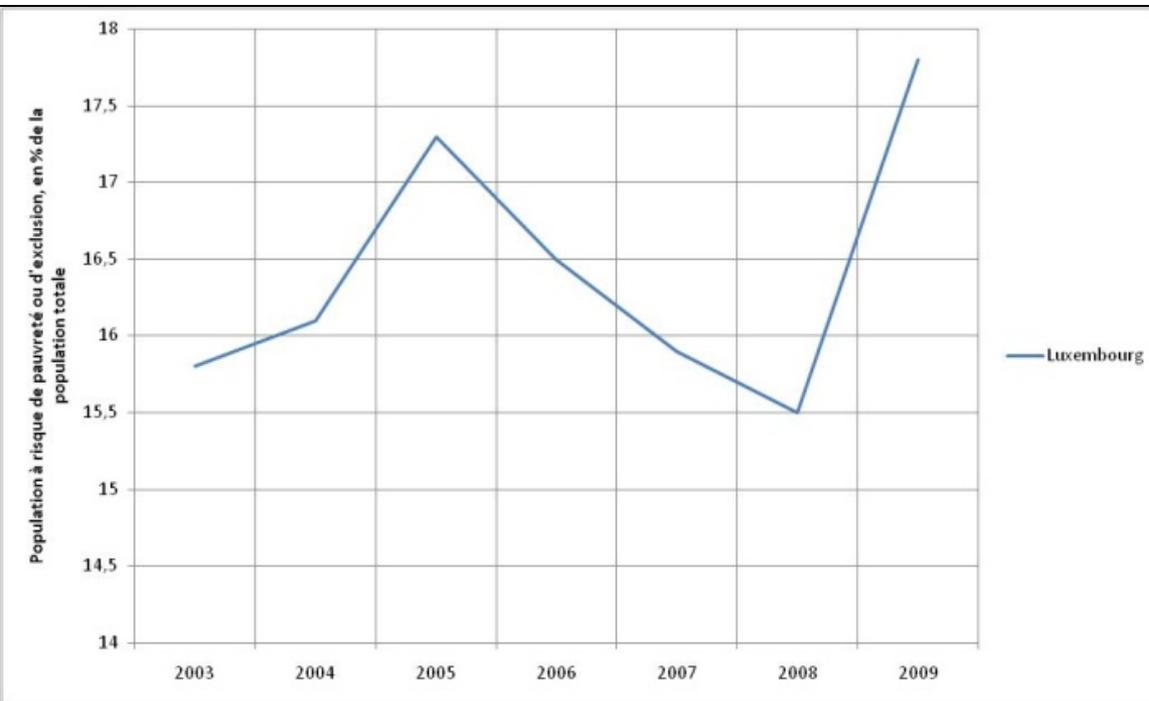
Source: STATEC, Eurostat, ADEM

Remarques: *trois premiers trimestres

Le taux de chômage se réfère aux demandeurs d'emploi résidents. Suivant la définition de l'ADEM, les demandeurs d'emploi sont les personnes sans emploi, résidentes sur le territoire national, disponibles pour le marché du travail, à la recherche d'un emploi approprié, non affectées à une mesure pour l'emploi et ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM



5. Objectif national “Pauvreté/Inclusion sociale”



✓ Continuation de la politique de l'offre de structures d'accueil socio-éducatif

✓ Sensibilisation des parents bénéficiaires du RMG en vue de l'utilisation du chèque-service accueil

✓ Augmentation du taux d'activation dans le cadre du RMG

✓ Favoriser la transition des jeunes de la vie scolaire à la vie professionnelle (*Not in education, employment or training, service volontaire d'orientation, plateformes d'information sur les perspectives des jeunes ...*)

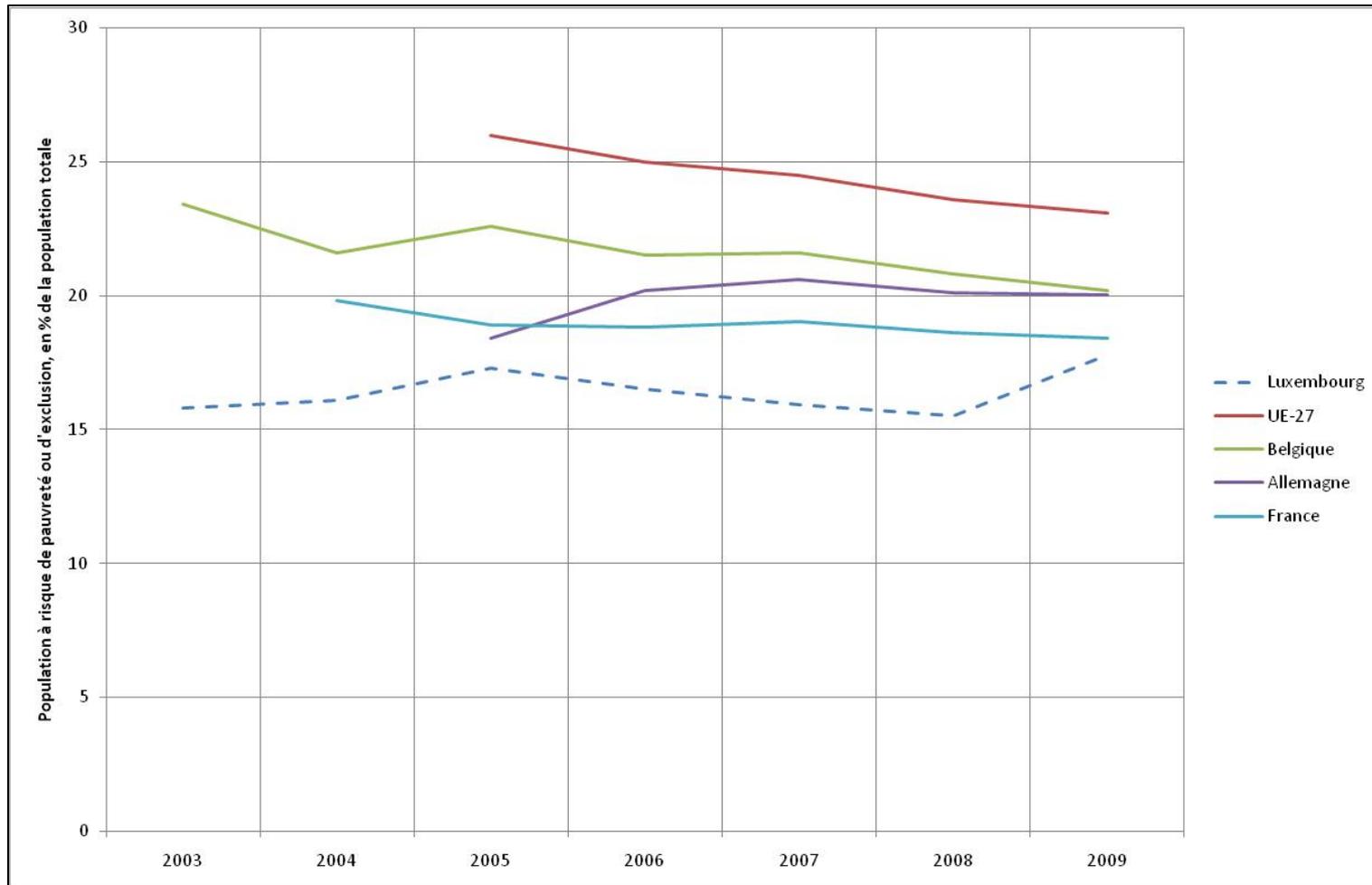
✓ Introduction du système du tiers payant social

✓ Action au niveau du logement pour favoriser l'inclusion sociale (allocation de logement et de loyer)

Remarque: Cet indicateur « Population à risque de pauvreté ou d'exclusion » est calculé par Eurostat sur base des 3 sous-indicateurs suivants: « Personnes à risque de pauvreté après transferts sociaux », « Personnes en situation de privation matérielle grave » et « Personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail ».

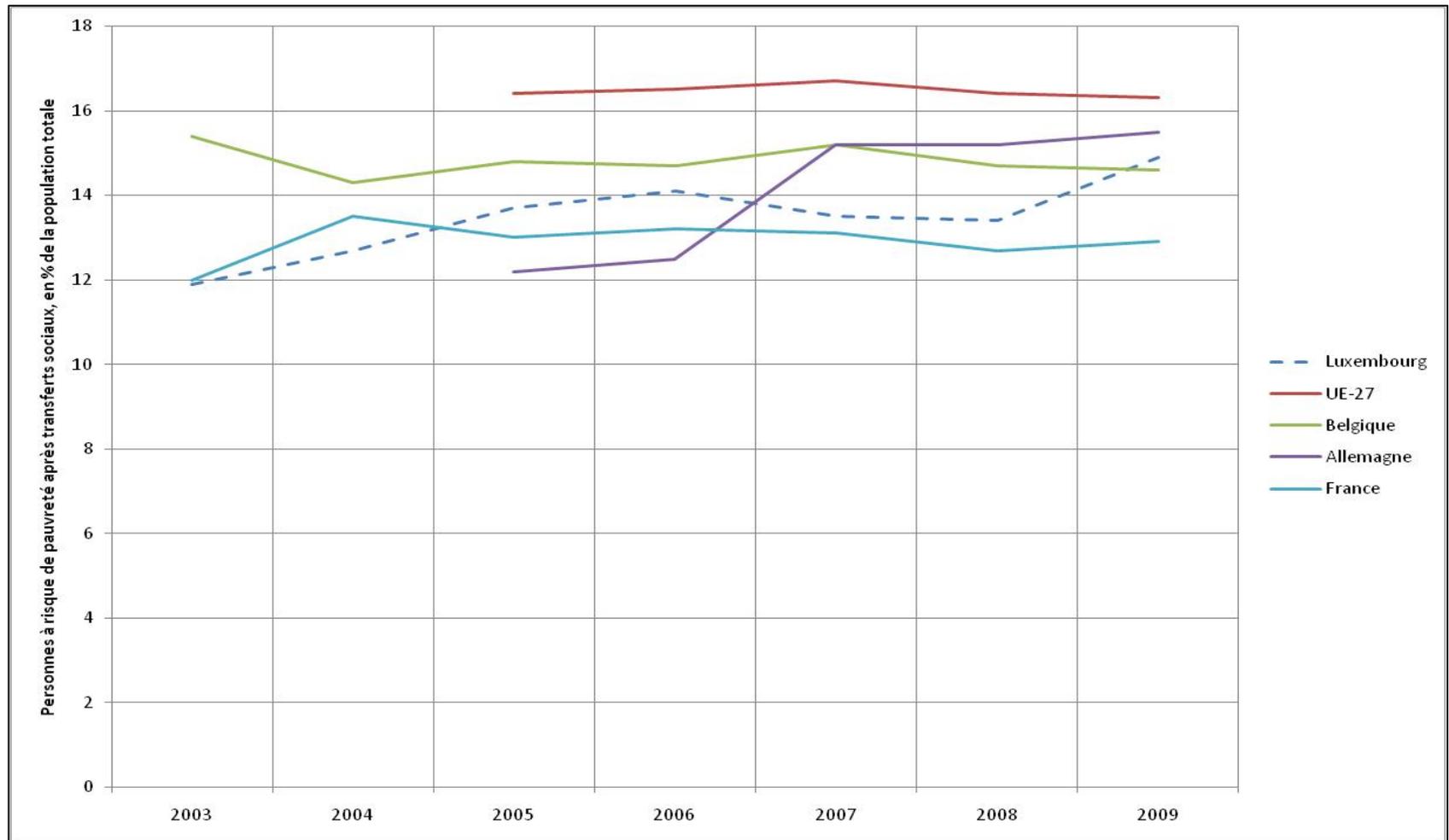


Objectif national “Pauvreté/Inclusion sociale” – comparaison internationale



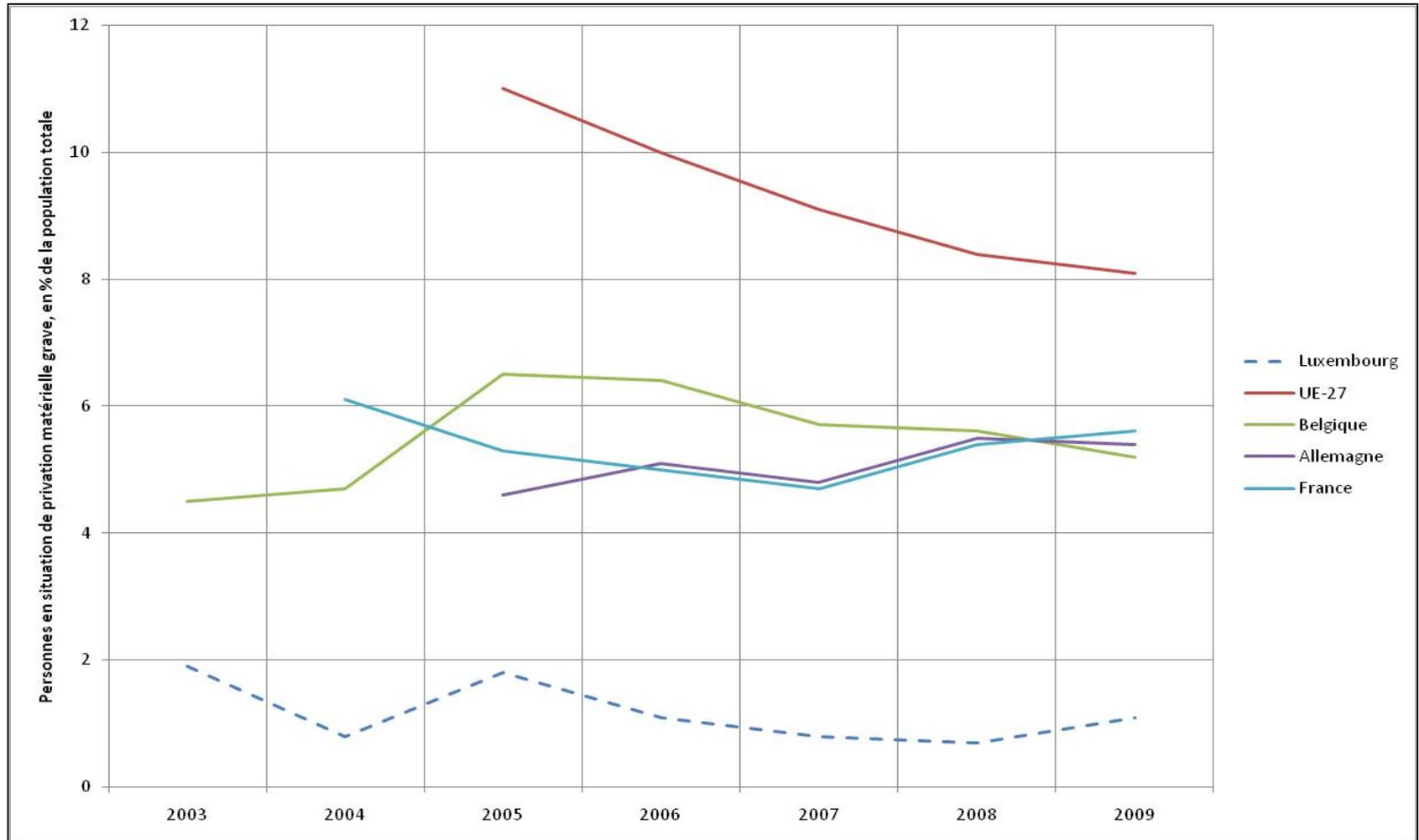


Objectif national "Pauvreté/Inclusion sociale" – Sous-indicateur 1/3: Personnes à risque de pauvreté après transferts sociaux



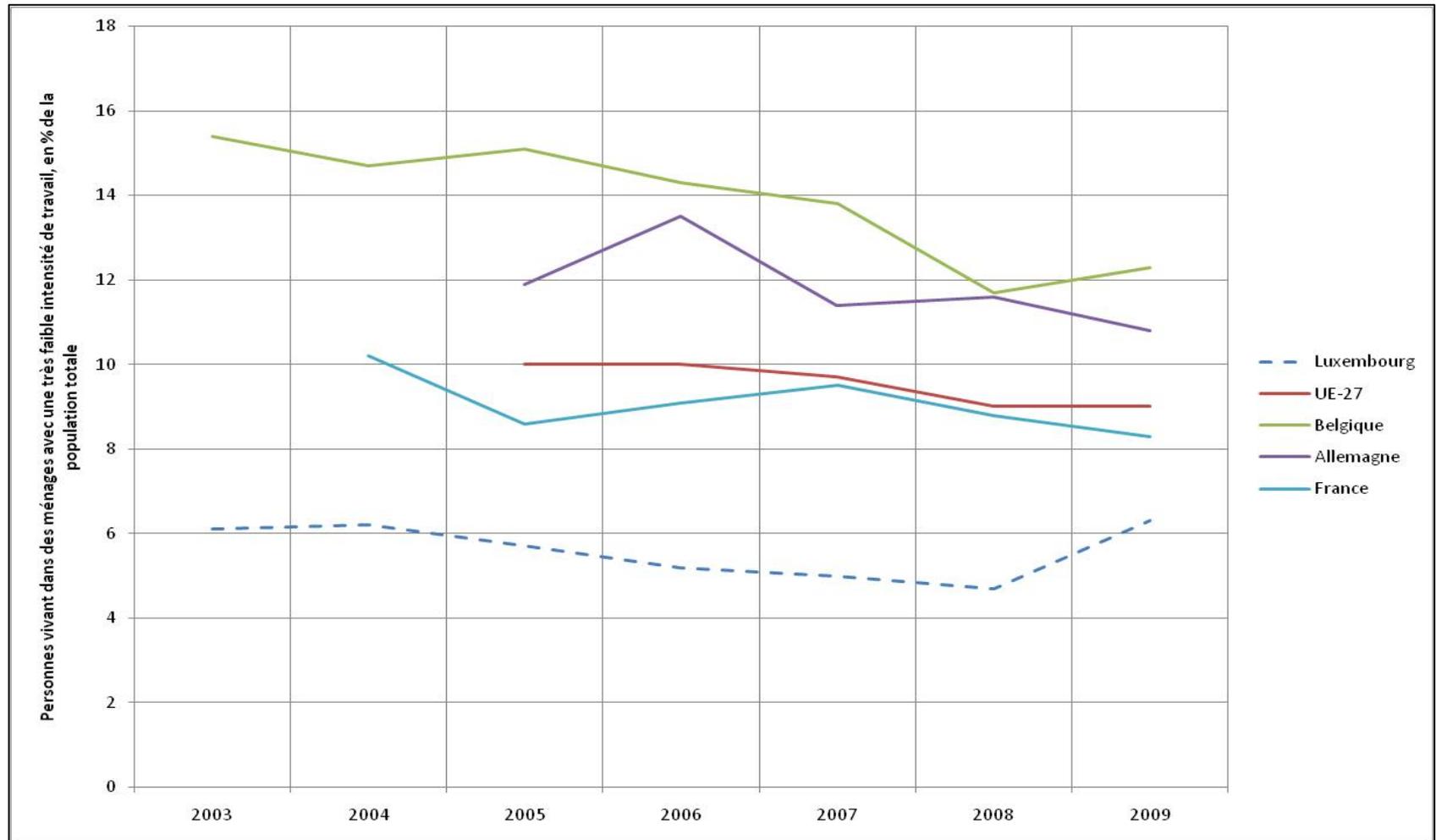


Objectif national "Pauvreté/Inclusion sociale" – Sous-indicateur 2/3: Personnes en situation de privation matérielle grave





Objectif national "Pauvreté/Inclusion sociale" – Sous-indicateur 3/3: Personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail



OBSERVATOIRE DE LA COMPÉTITIVITÉ
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

-- Sites liés --

RECHERCHE Recherche avancée

Accueil | Nouveautés | Newsletter | Liens | Vos réactions | Contact Aide | Index | A propos du site

18-05-2011 - 16:06 (GMT+0200) Imprimer Envoyer à

> Accueil

A la Une

2011 **IMD World Competitiveness Yearbook 2011**
18-05-2011

Le rapport annuel sur la compétitivité de IMD

L'Institut suisse IMD vient de publier la nouvelle édition 2011 de son rapport annuel sur la compétitivité, le World Competitiveness Yearbook (WCY). Depuis 1989, ce rapport est publié annuellement. Dans cette nouvelle édition 59 pays sont analysés à travers plus de 300 critères. Ces critères sont ...

Consultation Article IV
17-05-2011

Le Conseil de direction (Executive Board) du Fonds monétaire international (FMI) vient de conclure la consultation Article IV avec le Luxembourg. Sous cet Article IV, le FMI organise toutes les années des discussions bilatérales avec ses membres. Une délégation ...

Evénements

STATEC: Projections macro-économiques à moyen terme (11/5/11)

IMF: Rapport final "consultation Article IV" du Luxembourg (17/5/11)

Dernières publications

Luxembourg 2020

Luxembourg 2020 télécharger le PNR

Etude "Total Tax Contribution" de Pwc Luxembourg
11-05-2011

